

10 1/2%
WOOD GUNDY
692-4200
**COMPOSÉ
3 à 10 ans
GARANTI**
Taux sujet à modification

MARDI 23 AVRIL 1991

LE SOLEIL

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 114
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c Plus TPS TVQ 50c Plus TPS TVQ

MAISON DES SEMI-CONDUCTEURS
Disquettes à partir de
5.25 DSDD **3,39**
5.25 DSHD **7,99**
3.5 2D **5,99**
3.5 HD **10,99**
2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy 659-7767

LA MODE

Le vinyle luisant est de retour pour les imperméables



Si les styles des années 60-70 et le vinyle luisant font une rentrée triomphale sur la scène de la mode actuelle, l'architecture des nouveaux imper n'a rien de commun avec ces tendances, sauf peut-être l'ourlet qui remonte au-dessus du genou. **C-1**

LE QUÉBEC

L'Alberta sera l'allié du Québec, à l'intérieur du Canada

Québec peut compter l'Alberta parmi ses alliés, mais seulement dans la mesure où les Québécois voudront continuer d'être des « Canadiens à temps plein ». **A-4**

Parizeau satisfait de son tête-à-tête avec Mitterrand



Mitterrand l'aide qu'il attend de la France pour faire du Québec un État souverain. **A-3**

LE SPORT

L'avance des Bruins: rien pour décourager Pat Burns

Pat Burns demeure optimiste face aux Bruins. « Moog a fait la différence dimanche et, avec un peu de chance, le résultat sera différent ce soir », soutient-il. **S-2 à S-5**

LES ARTS

L'aspect «foire» est oublié au Salon du livre de Québec

Mis au rancart l'an dernier à la suite de profondes querelles, le Salon du livre de Québec reprend vie ce soir en misant sur la participation et l'animation. **B-12**

L'INDEX

GÉNÉRAL

annonces classées	C-5 à C-10
Arts	B-6 à B-9
Pierre Champagne	B-11
Décès	C-10 et C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	A-12
Idées du jour	A-13
Information générale	A-3 à A-5
	A-10, A-11 et C-12
La mode	C-1 à C-4
Le Monde	A-7 à A-9
Où aller à Québec	B-8
Québec et l'Est	B-10 à B-12 et C-10

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-18
Ce soir à la télé	S-19
Mots croisés	S-17
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Pluie ou bruine aujourd'hui. Maximum: près de 7; minimum: près de 4. Demain: une journée généralement nuageuse. **S-20**

79% des délégués du SFPQ acceptent l'offre de l'État Fonctionnaires: OUI au gel

Les quelque 200 délégués du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec ont rejeté hier la recommandation de leur exécutif et accepté dans une proportion de 79 %, la dernière proposition du gouvernement libéral qui prévoit un gel de salaire durant les six premiers mois de 1992, suivi d'une majoration de 3 % au 30 juin.

par **BRIGITTE BRETON**
LE SOLEIL

Aujourd'hui, à Montréal, le SFPQ, la FTQ, la CSN, la CEQ,

la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et le Syndicat des professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec doivent dévoiler le résultat des consultations qu'ils

ont menées auprès de leurs instances restreintes, depuis leur rencontre avec le président du Conseil du Trésor, vendredi. Ces organisations représentent environ 385 000 salariés de la fonction publique, du réseau de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Hier, les dirigeants syndicaux ont refusé de préciser ce qu'avaient décidé leurs délégués. M. Jean-Louis Harguinde-

guy, qui représente quelque 40 000 fonctionnaires, refuse aussi de commenter la décision prise hier après-midi par les représentants réunis à Québec. « Les dirigeants des différentes organisations doivent faire le point ce soir et le tout sera dévoilé demain à la presse », a indiqué pour sa part M. Daniel Giroux, du SPGQ. Même mutisme du côté du Conseil du Trésor. « Nous espérons simple-

ment que l'hypothèse soumise devienne entente », souligne le chef de cabinet, M. Jocelin Dumas.

Selon un dirigeant syndical, l'hypothèse de règlement qui sera soumise aux membres au cours des prochaines semaines, permettra au gouvernement des économies de quelque 400 millions \$. En mars, le Conseil du Trésor indiquait que plus d'un milliard \$ serait épargné d'ici 1993, si le gouvernement bloquait pendant 12 mois le salaire des 400 000 employés de l'État (personnel syndiqué, cadres et médecins).

Vendredi, après plus de quatre heures de négociation, M. Daniel Johnson a finalement

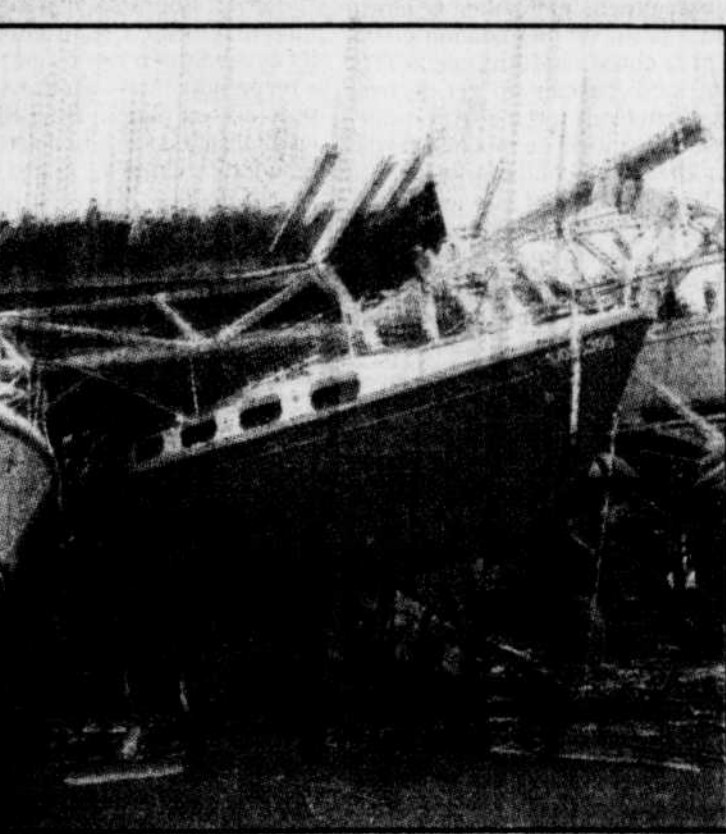
Suite A-2, Gel...



Le vent a fait d'importants dégâts dans la région de Québec ces dernières 36 heures. Chez Madame Danielle Labbé, de la rue Château-d'Eau à Loretteville, (photo du haut) d'énormes épinettes sont tombées derrière la maison transformée le jour en garderie. À la Marina de Silvery (photo de droite), un garage a été démolit et les débris ont touché une douzaine de luxueux yachts.

Texte et autres photos en page A-3

Des milliers de dollars de dégâts causés par le vent



C.

Une commande de 140 voitures Superliner d'Amtrak Bombardier: contrat de 400 millions\$

Amtrak, la société qui exploite le réseau de transport-passagers ferroviaire des États-Unis, a commandé hier à Bombardier 140 voitures Superliner II d'une valeur de 400 millions \$ canadiens. Une option de 39 voitures additionnelles pourra porter à plus de 485 millions \$ le contrat le plus important obtenu par la multinationale québécoise depuis la construction des voitures du métro de New York.

par **RÉAL LABERGE**
LE SOLEIL

Pour les usines de Bombardier à La Pocatière et de Barre au

Vermont, les travaux de fabrication représenteront un niveau d'emploi de 2900 personnes-années, au cours des cinq prochaines années. La conception, l'agencement technique et la fa-

bricaion des caisses seront réalisés à La Pocatière, tandis que les travaux de finition seront exécutés par la filiale américaine. Les livraisons s'échelonnent de juillet 1992 à janvier 1996.

Les voitures commandées par Amtrak, ou la National Railroad Passenger Corporation, seront à double niveau. C'est une nouvelle génération des voitures de conception Budd et Pullman, dont Bombardier détient les technologies depuis

quelques années. Amtrak possède déjà 282 voitures Superliner, qui lui ont été livrées entre 1979 et 1981. Sa flotte de voitures-passagers se compose ainsi presque entièrement de ces voitures de première génération.

Les voitures Superliner II seront dérivées de ce premier

Suite A-2, Bombardier...

Autres textes en page B-2



NDLR: Le journaliste du SOLEIL, Michel Vastel a relevé l'audacieux défi de cerner l'indéchiffrable Robert Bourassa dans un livre publié aux Éditions de l'Homme sous le simple titre « Bourassa ». Nous en publions des extraits.

Un avenir politique à la merci de la souveraineté

La souveraineté ? « Je n'ai pas de préjugés, ni dans un sens ni dans l'autre, affirme Robert Bourassa. En politique, j'ai toujours œuvré au niveau québécois. Mais sur le plan économique, il y a des avantages pour le Québec à rester dans une communauté canadienne. »

DERNIER DE 3

Il appartient donc finalement aux Québécois de décider. Mais l'économiste qui veille en Bourassa lui conseille seulement de préserver un régime avec lequel il se sent plus familier; enfermé dans ce scénario fédéraliste, il refuse a priori d'envisager, même par pure hypothèse, le scénario d'un Québec souverain.

Quant au politique qu'il a été durant toute sa

vie d'adulte, il préférerait sans doute diriger un gouvernement souverainiste plutôt que de perdre prématurément le pouvoir. En fait, on soupçonne Bourassa de penser, au plus profond de lui-même, qu'il serait de l'intérêt des Québécois de lui confier la transition du Québec vers la souveraineté plutôt que de livrer la province à l'aventure d'un gouvernement péquiste ! Le rapport Allaire ne dit-il pas que c'est « le gouvernement issu du Parti libéral — son chef, donc, Robert Bourassa ! — qui proposera l'accès du Québec au statut d'État souverain. »

La seule certitude qui soit vraiment indiscutable en ce qui a trait à l'avenir politique de

Suite A-2, Bourassa...

Autre texte en page A-6



Les rues du centre-ville de San Jose, au Costa Rica, étaient jonchées de débris.

Un violent séisme frappe le Costa Rica et Panama

(AFP, CP, Reuter, AP) — Au moins 14 personnes sont mortes hier au Costa Rica et au Panama, à la suite d'un violent séisme d'une magnitude de 7 à 7,4 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre a été localisé au Costa Rica. Le tremblement de terre a également fait des centaines de blessés, causé l'écroulement de nombreux édifices et provoqué des incendies dont une raffinerie de pétrole au Costa Rica.

La magnitude du séisme, selon l'Université de Panama, était de 3 sur l'échelle de Richter dans la capitale panaméenne et de 7 à l'épicentre situé au Costa Rica, dans la vallée de l'Étoile, à 35 km de San José.

Un reporter de la télévision

Suite A-2, Séisme...

TRUST PRÊT ET REVENU



Place d'Youville 692-1221
Charlesbourg 624-1221
Galerie de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221
Chicoutimi 543-1221

Hypothèques

10. 3/4 % 1 an
Réponse en 24 heures

Dépôts garantis

OFFRE SPÉCIALE
jusqu'au 1er mai 1991

10%
5 ANS

BONI de 1/2%

jusqu'à 1 000 \$
à l'ouverture
d'un compte
d'épargne ou
de chèques

Selon l'analyse d'un universitaire ontarien

CBC-TV a tenté de torpiller l'accord du lac Meech

OTTAWA — Le chef du bureau de CBC-Television au Parlement fédéral, Elly Alboim, a tout fait pour torpiller les accords du lac Meech parce qu'il était convaincu que ce n'était qu'une manœuvre politique pour réhabiliter Brian Mulroney, accuse un ancien président du CRTC.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Selon une analyse encore inédite, John Meisel, aujourd'hui professeur de Sciences politiques à l'université Queens de Kingston, « quelques cadres de CBC ont tout fait pour démontrer que l'accord du lac Meech tenait de la fraude, et ils ont essayé de dénicher et d'exploiter des individus comme Trudeau dans l'espoir qu'ils l'attaquent et le discréditent ».

Les conclusions de John Meisel s'appuient en particulier sur les déclarations d'Elly Alboim et de sa collègue, Trina McQueen, directrice des affaires publiques et des nouvelles télévisées au réseau anglais.

Participant en novembre 1987 à une conférence d'universitaires généralement opposés à l'accord, Elly Alboim a tenté de démontrer que CBC-TV n'était pas biaisée en faveur du gouvernement. Au contraire... « Il s'agissait d'une manœuvre hautement politique et empreinte d'un cynisme extraordinaire, d'expliquer Alboim. Brian Mulroney avait besoin, dans son propre intérêt, de prouver qu'il pourrait faire au Québec ce que Trudeau n'avait jamais réussi. C'était, à mon avis, la seule raison de l'initiative fédérale. »

M. Alboim, en tant que patron du bureau parlementaire de CBC-TV, est le cadre qui exerce le plus d'influence sur la mise en ondes du *National* et du *Journal*. Il

supervise aussi toutes les couvertures de campagnes électorales et assure la préparation des sondages « CBC-Globe and Mail ». Au dernier jour de la conférence de juin 1990 sur l'accord du lac Meech, on a estimé l'auditoire de CBC-TV à quatre millions de personnes. Dès lors, la description de la politique électorale, telle que donnée par Alboim au nom de ses collègues de la télévision nationale, n'est pas sans intérêt.

Le cadre de CBC explique en effet comment CBC s'est mise, au mois de mai et juin 1987, à la recherche d'opposants. « Nous sommes allés voir Chrétien, puis Romanow. On a interrogé des experts constitutionnels. On a fait le tour du pays à la recherche de quelqu'un qui allait nous dire qu'il y avait quelque chose de mauvais dans cet accord. Mais tout le monde disait, attendez le texte final. Alors on s'est mis à surveiller Trudeau : chaque jour on a envoyé un

reporter à son bureau en se demandant s'il allait se lancer enfin... »

Rejoint par téléphone hier, Elly Alboim prétend qu'il a été cité hors contexte et de façon très sélective. Il a expliqué que sa préoccupation, en tenant de tels propos, était de démontrer à des adversaires du lac Meech, donc soupçonneux à l'égard de l'objectivité de CBC, que son réseau de télévision « a tout fait pour montrer les deux côtés de la médaille ». Dans la même conférence, M. Alboim a déclaré qu'il « a tenté de faire la lumière sur la question tout en essayant de ne pas détruire l'accord. Nous avons fait de notre mieux, même si l'opposition ne faisait pas ce travail ».

C'est bien ce que conteste John Meisel qui affirme que CBC-TV se donnait ainsi un rôle de redresseur de torts qui n'est pas le sien. D'ailleurs, dans son souci d'assurer une couverture équilibrée aux

adversaires de l'accord, la directrice des affaires publiques et des nouvelles avoue qu'entre janvier et juin 1990, « Clyde Wells est apparu au *National* et au *Journal* 69 fois, soit bien plus que Bourassa qui est apparu 45 fois ». Il s'agissait, semble-t-il, de corriger un défaut « structurel », puisque la plupart des chefs de gouvernement au Canada anglais se disaient en faveur de l'accord. Il fallait donc donner plus de temps d'antenne à ceux qui s'y opposaient.

Il est à noter que si CBC cherchait activement des adversaires du lac Meech en 1987, elle se portait en défenseur de l'accord en juin 1990. Mais il est vrai aussi que la présidence avait changé de la société d'Etat : Pierre Juneau, ami personnel de Pierre Trudeau, avait été remplacé par un bureaucrate de carrière, Gérard Veilleux. Le rédacteur en chef des nouvelles nationales, John Owen, explique que CBC a investi « bien plus

de 100 000 \$ » en temps supplémentaire pour couvrir la dernière conférence sur le lac Meech, en juin 1990. La supériorité numérique de CBC lui a ainsi permis d'occuper tout le terrain et d'imposer ses journalistes-vedettes, Wendy Mesley et Don Newman, au seul microphone mis à la disposition des journalistes.

Malgré toutes ces bavures, John Meisel conclut que, l'un dans l'autre, CBC, en particulier sa radio, a assuré une couverture honnête. Mais l'attitude d'Elly Alboim, manifestement expliquée par les cadres de CBC-TV, exprime une attitude plus négative que positive dans les premiers mois du débat sur l'accord du lac Meech. Rien n'est prouvé cependant que ce soit la seule raison du revirement de l'opinion publique canadienne, qui a fini par s'y opposer dans une proportion de deux contre un.

Suites de la première page

Gel...

proposé à la partie patronale de prolonger de six mois les conventions collectives venant à échéance en décembre prochain. Pendant ce blocage de salaire, le gouvernement versera à partir de juin comme prévu, l'ajustement forfaitaire d'environ 1 %, pour contrer les effets de la TPS. Les centrales syndicales, en acceptant lundi dernier un gel de trois mois, demandaient cependant que cet ajustement forfaitaire soit intégré aux échelles salariales, et non versé sous forme de montant forfaitaire. La partie patronale refuse, mais s'engage en contrepartie à continuer de verser le 1 % à titre de forfaitaire, jusqu'à ce que les parties concluent une nouvelle convention collective. Normalement, le versement de ce forfaitaire prenait fin en juillet 1992.

Au plan salarial, les organisations réclamaient aussi une augmentation de 3 % à partir d'avril 1992. Le Conseil du Trésor offre le même pourcentage d'augmentation, mais seulement à partir du 30 juin.

En faisant lundi dernier le compromis d'accepter un gel des salaires, les six organisations syndicales avaient cependant formulé deux autres revendications : la mise en place d'une commission d'enquête sur la fiscalité québécoise, et la formation d'un comité tripartite, sous l'égide du ministre du Travail, pour revoir le régime de négociation dans le secteur public.

Sur le dernier point, le ministre Daniel Johnson n'aurait pas d'objection. En ce qui concerne le régime fiscal, il montrerait moins d'ouverture. Il aurait déclaré vendredi aux leaders syndicaux que le dossier était du domaine exclusif du ministre des Finances, qu'une enquête sur la fiscalité ne faisait pas partie du programme du Parti libéral et que le gouvernement n'avait pas l'intention d'y donner suite à court terme.



DE PARIS EN EXCLUSIVITÉ

les dessous fleurs pastel

des fleurs imprimées, des fleurs satinées, de fines bordures en dentelle diaphane, c'est tout le charme du polyester satin fleuri pour les dessous de l'été. une collection de France créée spécialement pour nous, à voir à la guépière. soutien-gorge souple 30,00, bikini 20,00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Bourassa...

Robert Bourassa, dont les Québécois sont les seuls à pouvoir décider et sur laquelle ils ont donc le plein contrôle, est celle de la souveraineté de l'Etat du Québec. Comme le suggère Robert Normand et semble le penser une nette majorité de Québécois, il faudra forcer le Canada anglais à prendre le Québec au sérieux.

Robert Bourassa, comme Brian Mulroney, n'envisage sérieusement qu'une réforme « en profondeur » du régime fédéral actuel. Au mieux, ils évoquent, en des termes très vagues, au surplus, le scénario d'une « reconfédération » du Canada à partir de quatre ou cinq régions. Mais, province ou région, le Québec court encore et toujours le risque de la « banalisation » : celui de se retrouver en bout de ligne avec un gouvernement « comme les autres », donc de perdre son droit à la différence.

De quelque côté qu'il retourne la question, que les « propositions globales » de Brian Mulroney constituent une autre « tentative de la dernière chance » dans laquelle il serait dangereux et très long de s'aventurer, ou que le Canada anglais refuse tout simplement de négocier, Robert Bourassa n'a d'autre choix que d'être prêt à se comporter en chef de parti et en premier ministre « souverainiste ».

D'ailleurs, en janvier 1991, n'a-t-il pas lui-même lancé le Québec dans une campagne référendaire, vers un référendum qui conduit à la souveraineté ? Qu'il le veuille ou non, le « reste du Canada », ce qui comprend les institutions fédérales installées au Québec et probablement les États-Unis, sont déjà en période de « transition ».

Ce serait, en effet, se méprendre sur la sagesse des investisseurs de croire qu'ils ont attendu la tenue d'un référendum sur la souveraineté pour commencer à se réorganiser. Ils l'ont déjà fait depuis longtemps : la Révolution tranquille, les turbulentes années soixante-dix, l'élection du Parti québécois ont sans doute exigé de leur part bien des ajustements. Il est impensable de croire que Bell Canada, par exemple, n'ait pas déjà bâti une structure corporative qui lui épargnera toute rupture brutale, dans l'éventualité d'un « réaménagement de la structure politique canadienne ».

Les entreprises américaines, elles aussi, ont pris note, il y a quinze ans, du processus qui était déjà en marche au nord du 45^e parallèle. Elles savent fort bien qu'il ne s'arrêtera ni ne s'inversera, et qu'il vaut mieux, par conséquent, se faire à l'idée. En 1976, dès le lendemain de l'élection du Parti québécois, le Stanford Research Institute de Californie émettait déjà une série de directives à l'intention de ses clients du *Business Intelligence Program*. « La question qu'il faut se poser, suggère alors l'Institut, ce n'est pas si le Québec va se séparer du Canada, mais comment, de quelle façon, et d'ici quand » !

Si le Canada anglais n'est pas encore parvenu à la même conclusion, c'est que ses chefs politiques — ceux qui viennent du Québec, en particulier — n'ont cessé de lui répéter que les Québécois ne sont qu'un « dégueulasse petit peuple de maîtres chanteurs » (Pierre Trudeau), qui « bluffent » (Jean Chrétien), qui se laissent bernier par des « marchands d'illusions » (Brian Mulroney).

La période de transition est, elle aussi, amorcée sur la scène internationale. Elle ne se limite pas aux spéculations du Département d'Etat à Washington ou du Quai d'Orsay à Paris, mais elle constitue une donnée concrète dans les ordinateurs du Pentagone et de NORAD, organisation conjointe des États-Unis et du Canada pour la défense du Nord. Il est difficile de croire que dans le plan de déploiement des forces canadiennes et américaines, dans l'organisation de la « Ligne de défense du Nord », dans les plans de localisation des bases de chasseurs (et de leurs centres d'entretien !), des ports de la Marine et surtout dans la répartition des effectifs, il n'y a pas quelque part un paramètre nommé « Québec-Canada ».

En somme, tout le monde est en train de se préparer à la souveraineté du Québec... Sauf le gouvernement du Québec lui-même ! Que cela se produise en 1991 ou en 1992, il ne faudra pas improviser au lendemain du prochain référendum...

Forcer le Canada anglais

Bien que Robert Bourassa n'ait jamais aimé les épreuves de force, il ne peut échapper à une réalité bien concrète : la tentation du Canada anglais de recourir à la technique du lock-out, une sorte de refus de la négociation avant même que le Québec n'ait commencé à sortir sa batterie de moyens de pression.

Depuis le rapatriement de 1982, le Québec est cadenassé dans le régime canadien. La question des appuis internationaux devient donc capitale puisque la légitimité du processus d'autodétermination, même démocratique, ne viendra pas de l'intérieur de la fédération canadienne. On semble par exemple prendre pour acquis l'appui de la France. Cela reste à voir. Dans le cas récent de la Lituanie, on a remarqué la prudence du président François Mitterrand. En cette matière, le souci des pays étrangers est directement proportionnel à leur intérêt de conserver, ou non, de bonnes relations avec Ottawa.

Le Québec a donc intérêt, dès maintenant, à identifier les capitales potentiellement « amies » et à y miner systématiquement la légitimité de la fédération canadienne, en particulier de son gouvernement dit « central ». La proposition n'a rien de révolutionnaire : en 1980, le Québec et sept provinces anglaises ont ouvertement contesté à Londres, au Parlement de Westminster, la légitimité du programme constitutionnel du gouvernement du Canada. Pierre Trudeau en a été malade, et Margaret Thatcher bien embarrassée. Mais ce fut un succès : le Canada fut obligé de revenir à la table des négociations !

Robert Bourassa peut même faire revenir d'Ottawa, immédiatement s'il y tient, le principal artisan de cette vraie bataille diplomatique, Gilles Loiseleur. Il serait sans doute plus utile ici qu'à comptabiliser les déficits du Trésor fédéral...

Il faut tenir compte du fait que, depuis le retour au pouvoir de Robert Bourassa, une situation nouvelle, qui n'existait pas au moment du référendum de mai 1980, se dessine : l'absence de volonté politique du Canada anglais — sauf peut-être les quelques bravades de certains chefs politiques de l'Ouest, qui se disent prêts à « laisser aller le Québec » — de coopérer à tout processus menant à la souveraineté du Québec.

Bombardier...

concept. Mais elles comporteront de nombreuses modifications et améliorations mises au point par Amtrak et Bombardier.

« La décision de la société américaine d'acquiescer auprès de Bombardier cette nouvelle génération de Superliner confirme la confiance de cet organisme dans notre compétence en matière d'ingénierie et de fabrication », a souligné le président de la Division du transport en commun de Bombardier, M. Gilles Bacon.

Il a précisé que la société américaine a confié une première commande à Bombardier en 1988. Depuis, la compagnie québécoise lui a livré 104 véhicules de transport-passagers de marque Horizon, à simple niveau, qui sont aujourd'hui en service commercial dans le Midwest et en Californie.

La commande des nouvelles Superliner II comprendra des voitures voyageurs, des voitures bar-détente, des voitures restaurants équipées pour le plein service, des voitures couchettes et des voitures dortoirs pour l'équipage.

Certains des véhicules seront affectés aux trains de grande ligne d'Amtrak dans l'Ouest américain. Les autres serviront à convertir des trains à simple niveau en Superliner II, afin d'accroître la capacité du service.

La commande d'Amtrak porte à 720 millions \$ le carnet de commandes de la Division du transport en commun de Bombardier, et à 2,5 milliards \$ le carnet total des activités nord-américaines et européennes de transport en commun de notre groupe, a précisé le président du Groupe matériel de transport de Bombardier, M. Jean-Yves Leblanc.

Bombardier dispose de commandes pour la fabrication de prototypes de voitures de métro de nouvelle génération destinées à la New York City Transit Authority ; des voitures de train de banlieue pour la Metro-North Commuter Railroad Company de New York et le Connecticut Department of Transportation ; ainsi que des voitures de métro de nouvelle génération pour la Massachusetts Bay Transportation Authority.

Le carnet de la Division du transport en commun englobe une participation avec deux filiales européennes de Bombardier, soit BN de Belgique et ANF-Industrie de France, dans l'exécution d'une commande de 254 wagons de trains-navettes pour le tunnel sous la Manche.

Outre le transport en commun, Bombardier exerce des activités de conception, de développement, de fabrication et de commercialisation dans les domaines du matériel de transport, de l'aéronautique civile et militaire et des produits de consommation motorisés. La société québécoise exploite des usines au Canada, aux États-Unis, en Autriche, en Belgique, en France, au Royaume-Uni et en Finlande, employant au total environ 25 000 personnes.

Séisme...

costaricaine dans le port atlantique de Limon, près de l'épicentre, a dit que deux hôtels et d'innombrables bâtiments se sont écroulés quand le séisme a frappé cette ville à 15 h 55, heure locale.

Des lignes électriques et téléphoniques ont été rompues dans la capitale du Costa Rica où l'on ne déplore aucune victime semble-t-il. L'édifice du théâtre national et de la culture s'est effondré.

Le tremblement de terre a été suivi de trois fortes secousses secondaires.

L'ambassade du Canada à San José dont l'immeuble a subi de légers dommages, ne signale aucune victime parmi les 540 Canadiens qui vivent dans le pays.

Selon le département de sismologie de l'Université du Costa Rica, l'épicentre du séisme était situé dans une région de plantations de bananes où vivent plusieurs milliers d'Indiens, à environ 120 km au sud-est de la capitale costaricaine.

Une citerne de la raffinerie de pétrole de Recope, la seule du Costa Rica, dans les faubourgs de Limon, a pris feu au moment du tremblement de terre et trois ouvriers ont été blessés. Des responsables ont cependant déclaré que l'incendie avait été rapidement maîtrisé.

Au Panama

Sept des neuf provinces panaméennes ont ressenti les effets de ce tremblement de terre. Les provinces septentrionales de Chiriqui et Bocas del Toro, limitrophes du Costa Rica (à 400 km à l'ouest de Panama), ont été les plus durement touchées. Selon la radio panaméenne RTC, 12 personnes sont mortes dans la province de Chiriqui.

D'autre part, l'île de Bocas del Toro a été en partie submergée par la houle, obligeant des centaines de personnes à se réfugier dans la forêt, selon les autorités locales. Les communications et l'électricité ont été coupées, les dégâts sont importants, précise-t-on de mêmes sources.

Le commandement américain basé à Panama a envoyé des hélicoptères à la frontière entre le Panama et le Costa-Rica pour venir en aide aux sinistrés.

Le président panaméen Guillermo Endara a convoqué d'urgence un conseil des ministres pour adopter des mesures d'urgence afin de secourir les sans-abri.

45 personnes évacuées

QUÉBEC — Un immeuble à logements coopératif situé au 115 de la rue Bigaouette dans le secteur Saint-Sauveur de Québec a été complètement évacué, sur ordre du chef de pompiers Gaston Verreault, vers 23 h hier. La couverture de la maison avait été lourdement détériorée par les forts vents de dimanche soir, et l'eau de pluie s'était infiltrée dans le système d'électricité, rendant la maison inhabitable. Le département des incendies a fait appel à la Croix-Rouge pour reloger temporairement les 40 ou 45 personnes habitant cet immeuble.

Autre industrie rasée par le feu

SAINT-VICTOR — Un incendie a entièrement détruit une industrie du meuble de Saint-Victor, dans la Beauce, en fin de soirée hier. Le feu qui a été signalé aux pompiers un peu avant 22 heures a rasé les ateliers de l'entreprise R & M Fortin, propriété de M. Michel Fortin et située sur la route 108 entre Saint-Victor et Saint-Ephrem. C'est un passant qui a averti M. Michel Fortin que des flammes avaient envahi l'atelier situé à proximité de sa demeure.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 22 avril

1-1-7

1-8-9-3

LA TROIS



Al Duerr, le maire de Calgary, a remis au premier ministre Brian Mulroney un livre portant sur l'Alberta.

Mulroney s'en prend au Bloc et aux Réformistes

CALGARY (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a entamé sa tournée constitutionnelle hier en s'en prenant au Parti de la Réforme, au Bloc québécois et à ceux qui « restent dans leur coin pour attendre des offres ».

M. Mulroney était à Calgary hier, première étape d'une tournée de trois jours dans l'Ouest canadien pour discuter de réforme constitutionnelle. Dans un discours prononcé hier midi devant les membres du Club canadien des hommes et du Club canadien des femmes de Calgary, il a affirmé que le Canada était « une des grandes réussites économiques, sociales et culturelles du monde », et que son éclatement constituerait « un des grands échecs de l'humanité ».

Il a accusé les Réformistes de justifier le jeu des séparatistes québécois en se mettant volontairement à dos une partie du pays. Il a déplacé son canon en direction du Québec, affirmant que les ultimatum et les échéances irréalistes ne favorisaient pas plus la réconciliation.

Il a admis qu'il était tenté de penser que les problèmes du pays pourraient être résolus par la simple séparation du Québec. Il a immédiatement ajouté que c'était mal avisé. Il a soutenu qu'une rupture aurait de graves conséquences : le reste du pays serait dominé par l'Ontario, le Canada perdrait beaucoup de son influence à l'étranger et les investisseurs étrangers hésiteraient à faire affaires au pays.

« Jusqu'ici, l'incertitude internationale au sujet du climat politique canadien a été modérée, a-t-il déclaré. Mais nous serions bien mal avisés de rompre la stabilité sur laquelle les investisseurs fondent leur confiance. »

M. Mulroney a également tenté de marquer des points contre le Parti de la Réforme en insistant sur la place que faisait son gouvernement aux gens et aux préoccupations de l'Ouest.

Il s'est montré ouvert au sentiment d'isolement de l'Ouest, et à ses récriminations vis-à-vis le Canada central. Le problème se situe surtout au niveau des institutions gouvernementales, et seule une réforme pourra y remédier, a-t-il déclaré.

« Il y a lieu de réévaluer le bien-fondé de la tradition politique canadienne concernant la rigoureuse discipline de parti, et de réexaminer toute la question de l'efficacité du Parlement ainsi que celle des votes libres au Parlement. » Il a également remarqué que le Canada était une des rares fédérations qui n'avaient pas de Chambre haute efficace pour représenter leurs régions, un thème cher à l'Ouest.

S'il a dit vouloir rejeter le statu quo, le premier ministre a déclaré qu'il n'était pas question de vider le gouvernement fédéral de tout son contenu. « Je parle d'améliorer notre Constitution, pas de la jeter à la poubelle. Je n'accepterai jamais de réduire notre gouvernement national au simple rôle de centre de conférences, de comptoir financier ou d'agence interprovinciale de services sociaux. L'uniformité ne deviendra jamais un pavillon de complaisance », a-t-il lancé, déclenchant une salve d'applaudissements de ses auditeurs. M. Mulroney poursuivra sa croisade aujourd'hui à Victoria.

Un tête-à-tête satisfaisant

□ «M. Mitterrand est très au courant de ce qui passe à l'heure actuelle»

PARIS — Au cours d'un tête-à-tête qui a duré près d'une heure, hier, le chef du PQ, Jacques Parizeau, a expliqué au président François Mitterrand l'aide qu'il attend de la France pour faire du Québec un état souverain.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Dans la perspective d'un Québec souverain, la France a un rôle qui est remarquablement important. Elle va inévitablement être un des pivots centraux de la politique extérieure du Québec », a expliqué M. Parizeau.

Il a cependant refusé de préciser quel serait ce rôle tant qu'il n'aura pas complété sa série d'entretiens avec les représentants du gouvernement français, pas plus qu'il n'a voulu rapporter la réponse de M. Mitterrand.

En évoquant la question des marchés, il a toutefois laissé entendre que cet appui pourrait être non seulement politique, mais également économique. « Comme pays souverain vivant dans le grand marché nord-américain, nous allons avoir besoin d'une deuxième voie d'appui. »

Le chef du PQ était visiblement satisfait de cette visite à laquelle il attachait une très grande importance. À tel point qu'il s'était réfugié dans un silence complet depuis quatre jours. Les caméras de télévision n'ont pas eu la chance de le saisir en compagnie du président, qui ne s'est pas montré, mais la longueur de l'entretien demeure très significative.

Le délégué du Québec à Paris, André Dufour, est entré avec M. Parizeau à l'Élysée, il a serré la main de M. Mitterrand, mais il n'a pas été admis dans la pièce où a eu lieu l'entretien. Aucun représentant du gouvernement fédéral n'était sur les lieux.

Même Boris Eltsine n'a pas reçu un accueil comparable. M. Mitterrand était simplement sorti de son bureau pour lui serrer la main pendant que M. Eltsine discutait avec son conseiller diplomatique.

Le président a pourtant d'autres chats à fouetter par les temps qui courent. Après le regain de popularité que lui a valu la guerre dans le golfe Persique, le taux de satisfaction à son endroit est retombé sous la barre des 50 %. De plus, le gouvernement Rocard est aux prises avec une sale affaire politico-judiciaire (le financement occulte du Parti socialiste par Urba,

une société-écran).

Le Québec revient à la mode

Après le référendum de 1980, l'intérêt pour l'avenir du Québec avait beaucoup baissé, sinon disparu à Paris. M. Parizeau constate avec satisfaction qu'il revient à la mode. « Après le référendum, les Québécois n'avaient pas une crédibilité

très grande quant à leur avenir, et pas seulement à Paris. Il n'y a pas de doute que les événements des deux dernières années, l'échec du lac Meech et — il faut bien le dire — les sondages tels qu'ils apparaissent actuellement, augmentent dans l'esprit de bien des gens l'idée que c'est peut-être probable, que ça va se faire. »

Le chef du PQ a également vu que M. Mitterrand « est très au courant de ce qui passe à l'heure actuelle ». La consigne

de « non ingérence mais non indifférence », observée par les gouvernements français successifs demeure en vigueur, mais « ce qui peut avoir changé, c'est le degré de crédibilité que nous avons », estime le chef du PQ.

En évoquant avec le président les « perspectives immédiates » et les « scénarios alternatifs » des deux prochaines années, M. Parizeau a profité de l'occasion pour discréditer auprès de son interlocuteur la



À Sainte-Anne-de-Beaupré, la piscine creusée en fibre de verre que Michel Lagacé s'appropriait à installer a virevolté au gré des bourrasques et s'est immobilisée dans la falaise, juste au-dessus de la résidence de Michel Blouin, situé 10 mètres plus bas, côte Guimont. Depuis 21 h dimanche, le voisin voit pendouiller une pièce de 5 mètres par 11 attachée à une pelle mécanique. « Je ne veux pas revivre le cauchemar de ceux qui ont vu apparaître une voiture dans le toit de la maison il y a 12 ans. Ma femme est enceinte de sept mois et lors des manoeuvres d'installation, nous allons sortir », précise calmement M. Blouin. Quant à son voisin, il compte hisser sa piscine de 13 000 \$ des qu'il fera beau.

Le vent a causé des milliers de \$ de dégâts

Les vents ont été dévastateurs dans la région de Québec au cours des dernières 36 heures. Toitures et vidanges emportées, garages de toile effondrés, branches cassées, vitrines fracassées, fils, enseignes et arbres arrachés par des rafales qui ont connu une pointe de 105 km/heure à l'île d'Orléans. Au plus fort de la tempête, quelque 60 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés de courant.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars. Les corps policiers n'ont signalé aucune victime de ces intempéries qui ont débuté vers 21 h dimanche soir. Les dommages les plus spectaculaires ont été causés à un garage de la Marina de Sillery, dont le

toit et un mur se sont déplacés de 12 mètres. Une douzaine de luxueux yachts ont désormais le nez à l'air. Mais les dommages sont minimes.

Au bassin Louise, le navire *Le grand fleuve*, spécialisé dans les excursions aux baleines, a perdu la majorité de ses amarres et a failli dériver. Les deux traversiers entre Québec et Lévis n'ont accueilli que des piétons, entre 6 h et 10 h, en raison de la forte houle.

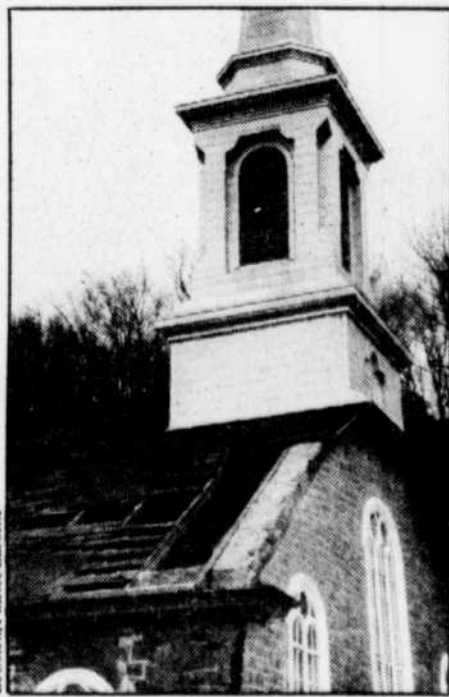
À Québec, une station-service du boulevard Hamel aux Saules a perdu un panneau de métal de 12 mètres ; une vitrine du Centre orthopédique de la rue Lamontagne s'est brisée, de même qu'une fenêtre d'un restaurant de la rue Dalhousie, heurtée par des débris. Plusieurs enseignes commerciales ainsi que des panneaux de signalisation ont été soufflés sur les trottoirs par des vents oscillant entre 60 et 96 km/heure.

Il est tombé 14 millimètres de pluie en 24 heures et les couvreurs appelés à la rescousse devaient poser rapidement les tuiles sur les toits déshabillés. L'école Jacques-Cartier de Sainte-Catherine est restée fermée toute la journée, de même que les écoles Du Buisson, Montcalm et Saint-Joseph de Québec. À l'aéroport, aucun retard n'a été signalé.

Les météorologues n'entrevoient le soleil que pour jeudi, avec des températures au-dessus des moyennes saisonnières (10°C). Entre-temps, les vents du nord-est diminueront de 20 à 40 km/heure et le temps reste froid et pluvieux.

À 15h hier, il restait encore 2000 abonnés sans courant mais on parlait surtout de pannes isolées, possiblement rétablies en soirée. Ce sont surtout les clients de la rive nord (Stoneham, Lac Delage, Sainte-Catherine, Loretteville, Valcartier, Lac Saint-Joseph, Saint-Raymond, Neufchâtel, Sainte-Foy, île d'Orléans) qui ont écopé des bris d'équipement. Sur la rive sud, 10 000 foyers ont manqué d'électricité jusqu'à hier matin.

Dans Lavolette, la route 159, entre Saint-Tite et St-Roch-de-Mékinac, est fermée à la circulation pour deux semaines, à la suite de l'affaiblissement d'un ponceau de bois, causé par les pluies diluviennes.



La corniche de l'église Notre-Dame de la Garde, sise sur le boulevard Champlain, a été endommagée par le vent.

L'opposition muselée au Koweït

(AFP, Reuter, AP) — Des membres de l'opposition koweïtienne ont été empêchés hier de tenir une conférence de presse dans un hôtel de la capitale, quelques heures seulement avant que l'émir du Koweït renouvelle ses promesses de démocratisation et donne l'assurance au secrétaire d'État américain James Baker que les atteintes aux droits de l'Homme avaient cessé dans l'émirat.

M. Baker a profité de sa visite pour signifier aux dirigeants koweïtiens que le soutien des États-Unis à l'émirat serait fonction du respect des droits de l'Homme, notamment ceux des Palestiniens. Ses hôtes lui ont affirmé, lors de sa brève visite au Koweït, que malgré des abus commis après la libération du pays fin février, ils voulaient défendre les Palestiniens et les autres minorités dans le pays.

Jeudi dernier, dans une interview publiée par le *New York Times*, le prince héritier Saad al-Abdallah al-Sabah qualifiait de « fadaïses » les informations selon lesquelles des Palestiniens auraient été arrêtés et torturés par des Koweïtiens. Cheikh Saad s'est

également dit disposé à permettre aux organisations internationales de défense des droits de l'Homme d'enquêter au Koweït.

L'émir, cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah, a réaffirmé que des élections auraient lieu l'année prochaine, sans pour autant avancer de date et ajouter qu'il envisageait d'accorder le droit de vote aux femmes.

M. Baker a déclaré que les États-Unis n'avaient pas d'objection au report des élections jusqu'à l'année prochaine dans la mesure où les Koweïtiens allaient « transformer leur système politique de façon radicale ».

Le dernier parlement koweïtien, élu au suffrage limi-

té, avait été dissout par l'émir en 1986. L'opposition réclame que ce scrutin ait lieu plus tôt. Elle a été empêchée hier de tenir une conférence de presse au Koweït International Hotel, d'après un de ses porte-parole, Samir al-Khatrache.

Lumières éteintes

L'annulation de la conférence de presse de l'opposition intervenait au lendemain de la publication par sept mouvements opposés au régime d'un communiqué exprimant leur « vive déception » à la suite de la formation du nouveau cabinet, affirmant que les « demandes de l'opinion publique pour le changement ont été ignorées ».

Les autorités de l'hôtel ont refusé de permettre la tenue de la rencontre de presse, en disant respecter les ordres du ministère de l'Information. Le porte-parole de l'opposition n'a eu le temps que de lire un bref communiqué, avant que les lumières soient éteintes délibérément.

CONCOURS
ESSAI DE
CONDUITE
LE SOLEIL

PLUS DE
6000 \$
EN PRIX

POUR PARTICIPER
visitez l'un des concessionnaires suivants:

PAQUET SUZUKI • CHATEL AUTOMOBILES • QUÉ-BOURG
AUTO • BOULEVARD TOYOTA • CAPITALE NISSAN • GRAND
TRIANON • AUTOMOBILES ROBERGE • CENTRE HYUNDAI •
MONTCALM AUTOMOBILES • RENDEZ-VOUS MAZDA • STE-
FOY NISSAN • MARLIN CHEVROLET.

ET LISEZ LE CAHIER AUTOMOBILE DU LUNDI DANS

LE SOLEIL

LA POLITIQUE

L'Alberta sera l'allié du Québec, à l'intérieur du Canada

MONTRÉAL. Le Québec peut compter l'Alberta parmi ses alliés, mais seulement dans la mesure où les Québécois voudront continuer d'être des « Canadiens à temps plein ».

textes de ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

C'est ce qu'a clairement établi le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty, après avoir pris le lunch au bureau montréalais de son homologue Robert Bourassa, hier midi.

Tout à fait d'accord pour réclamer avec son « allié naturel » québécois la décentralisation de la fédération, M. Getty ajoute cependant que, « du point de vue de l'Alberta, il n'est pas question d'avoir une union économique avec quelque sorte d'arrangement que ce soit sans qu'il y ait une union politique. »

Après avoir discuté pendant deux heures tout en dégustant du doré, les deux hommes sont venus rencontrer brièvement une meute de reporters, M. Getty marchant la main sur l'épaule de son ami, M. Bourassa. Le premier ministre québécois a répondu d'abord aux questions et il n'était plus là quand M. Getty a déclaré qu'il

s'opposait fermement à toute union économique qui ne serait pas accompagnée d'une union politique.

Faisant visiblement allusion aux résultats du sondage publié hier dans le Globe and Mail, M. Bourassa a dit pour sa part qu'il avait expliqué à son visiteur que les Québécois conservent un attachement envers le Canada.

« Je ne parle pas simplement en mon nom personnel. Une majorité de Québécois — pas une très forte majorité mais une nette majorité — souhaiteraient certainement qu'on puisse développer le Québec, promouvoir l'identité du Québec, à l'intérieur du Canada, dans une structure canadienne. »

À cet égard, le premier ministre ne doute plus qu'il « y a une majorité de Québécois qui est d'accord avec le programme du Parti libéral du Québec ». C'est d'ailleurs « ce qui paraît dans les différentes déclarations et dans les études d'opinion qui sont publiées », note-t-il à la satisfaction



Don Getty et Robert Bourassa ont pris le lunch ensemble hier, dans le bureau du premier ministre québécois.

de M. Getty qui venait précisément chercher un engagement du Québec envers le Canada.

Toutefois, il existe « beaucoup de scepticisme », reconnaît M. Bourassa qui rappelle que les propositions du Québec ont été rejetées deux fois en 10 ans, « soit en raison du système (Meech), soit en raison d'une décision du gou-

vernement fédéral appuyé par les provinces (lors du rapatriement de 1982) ».

C'est un contexte qu'il ne faut pas oublier « dans les négociations que nous pourrions avoir dans les prochains mois ». D'ici là, par les nombreux contacts qu'il a avec ses collègues des autres provinces, M. Bourassa dit chercher à

voir « s'il y a possibilité ou s'il y a volonté d'arriver à une entente. J'ai trouvé chez M. Getty la volonté d'arriver à une entente. D'autant plus que, dans le cas de l'Alberta, il y a plusieurs propositions du Québec qui coïncident avec les intérêts de l'Alberta. »

M. Getty ne cache pas que le refus de M. Bourassa de négocier

à onze rend les choses « extrêmement difficile ». S'il affirme comprendre la réaction du Québec, après tellement d'années de vaines tentatives, le premier ministre albertain dit souhaiter que « par des rencontres comme celle-ci, par des rencontres avec d'autres premiers ministres, peut-être par le biais de réunions sur l'économie, on parviendra à se remettre à travailler tous ensemble ».

La décentralisation

Expliquant se fonder sur les positions traditionnelles de cette province, M. Bourassa souligne qu'historiquement, l'Alberta est favorable à la décentralisation « dans le domaine social, entre autres. Il y a plusieurs points communs. »

Pour sa part, le premier ministre Getty promet d'« insister pour obtenir un nouvel arrangement décentralisé et j'ajoute qu'il faudra aussi la réforme du Sénat. » Il se réjouit d'ailleurs que le rapport Allaire ait été modifié par le congrès du PLQ pour laisser la porte ouverte à une réforme du Sénat.

Quand on lui souligne qu'il y a à tout le moins une apparence de contradiction entre la décentralisation du régime et le renforcement du Sénat, qui est une institution centrale, M. Getty répond que ce n'est pas le temps d'aller « dans les détails » et qu'il attend beaucoup du comité parlementaire de la législature albertaine qui consulte actuellement les citoyens de sa province.

Enfin, invité à se rendre à son tour en Alberta, M. Bourassa répond qu'il sera « heureux d'aller là-bas au moment opportun. » Auparavant, « d'ici quelques semaines », il se rendra à Toronto rencontrer le premier ministre Bob Rae, qui reçoit aujourd'hui M. Getty.

Le programme constitutionnel de Chrétien déçoit Bourassa

MONTRÉAL. Parce qu'il ne s'attaque pas au partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, le programme constitutionnel rendu public dimanche par Jean Chrétien ne répond pas à la principale préoccupation du Québec, déplore le premier ministre Robert Bourassa.

« Je n'ai pas vu de proposition qui avait trait au partage des pouvoirs comme tel. On parle de formule d'amendement, de référendum, mais ce qui intéresse le Québec, actuellement, c'est une formule qui nous permet d'avoir un nouveau partage des pouvoirs », a commenté M. Bourassa au terme d'une rencontre avec son homologue albertain Don Getty.

Même si M. Bourassa a glissé qu'il « avait eu des échos auparavant » de la position qu'allait prendre M. Chrétien, il a refusé de commenter « sans les avoir examinés de plus près et sans en avoir discuté avec mes collègues ».

Tout en exprimant ses regrets que M. Chrétien n'ait pas avancé de « propositions très concrètes sur un partage des pouvoirs, sur la volonté du Parti libéral du Canada d'avoir un nouveau partage des pouvoirs », M. Bourassa a rappelé qu'au moins, à la Commission Bélanger-Campeau, le chef du PLC « avait donné quelques exemples. Mais ça ne semble pas l'une des caractéristiques principales de sa proposition. »

Clark, un bon choix

Par ailleurs, M. Bourassa approuve tout à fait le choix du premier ministre Brian Mulroney, qui a confié le dossier constitutionnel à M. Joe Clark.

« C'est une bonne nouvelle. M. Clark a l'expérience, l'ouverture d'esprit, la volonté de trouver des solutions acceptables au Québec et à l'ensemble du Canada. M. Clark a toujours démontré une sensibilité aux revendications du Québec. »

Quant au premier ministre albertain, M. Don Getty, il s'est dit « très heureux du remaniement qui place deux Albertains à des postes stratégiques », soit M. Clark aux affaires fédérales-provinciales et M. Don Mazankowski aux Finances. Les deux sont des amis personnels, a précisé M. Getty.

CLIMATISEUR GRATUIT DE MAZDA

valant jusqu'à 2000\$.
Ou jusqu'à 1500\$* de remise!

Profitez-en dès maintenant! Mazda vous offre le climatiseur gratuit sur plusieurs de ses modèles les plus populaires :

la 323 et la Protégé...les plus spacieuses de leur catégorie;

la 626 SE...une superbe berline conçue pour la famille

avec, en plus, style et performance; la MX-6...le coupé

sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la MPV...

offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité

d'une berline de luxe; et les camions Mazda...

meilleurs vendeurs au Canada

dans la catégorie des

camionnettes impor-

tées**. Plus! Sur tous nos modèles, une des

meilleures garanties «gamme complète» de l'in-

dustrie. Donc, prenez ça cool... le climatiseur gratuit

chez Mazda!

PRENEZ ÇA COOL...



323

PROTÉGÉ

626 SE

MX-6

MPV

B2200

*Climatiseur gratuit ou remise, offerts sur les 323, Protégé, MX-6, 626 SE, MPV et camions Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 4 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1500 \$ maximum. (Le climatiseur à double sortie également offert gratuitement sur la MPV vaut 2000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. **Selon les ventes du fabricant.

mazda

Je me sens bien.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350, Bouvier
628-6336

Ste-Foy
Premier Mazda
650, rue Graham Bell
687-0753

Cap-Santé
Cap-Santé Mazda
5, rue Bois de L'Al
285-0011

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-7324

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300, boul. Lacroix
228-4815

Rivière du Loup
Rivière du Loup Mazda
160, Fraser
862-3263

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780, rue du Phare Ouest
562-0245

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89, Grand Allée
385-2279

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615, boul. Henri Bourassa
529-8551

Ste-Patrice de Beaurivage
Automobiles M. Blais
462, rue Principale
596-2322

Montmagny
Montmagny Mazda
201, boul. Tache Ouest
248-0014

Baie St. Paul
Charlevoix Mazda
996, Mgr. de Laval
435-5353

Thetford Mines
Centre de l'Auto Amiante Inc.
410, boul. Smith Sud
338-4694

Pintendre
A. Lachance Automobiles Inc.
529, Route Kennedy
837-8897

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291, boul. La salle
296-0202

Après Clyde Wells et Bob Rae

L'ex-juge Estey propose la constituante

Brian Mulroney cherche la sortie de l'enfer à l'Ouest

OTTAWA — Le sort du gouvernement de Brian Mulroney se jouera au cours des prochains mois. Et dans l'esprit du chef conservateur, il est clair que c'est du côté de l'Ouest qu'il faut chercher la sortie de l'enfer.

une analyse de
PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

C'est par là effectivement que doit obligatoirement commencer la remontée de la popularité des conservateurs. La région des Prairies est également celle qui peut imprimer au Canada anglais le mouvement pour une modification du fédéralisme éventuellement satisfaisante pour le Québec.

Aussi Brian Mulroney a-t-il recruté dans l'Ouest les généraux de son offensive pré-électorale, soit Joe Clark pour la Constitution, Don Mazankowski pour les Finances et Harvie Andre comme leader du gouvernement en Chambre. Les trois Albertains ont évidemment le très grand mérite de très bien connaître le terrain.

Ils ont le mandat simple de ramener ou de maintenir l'ordre sur les trois théâtres d'opération susceptibles de permettre la réélection de leur gouvernement, soit la constitution, l'économie et les confrontations quotidiennes avec l'opposition aux Communes.

Il n'y a pas de doute que la véritable menace à laquelle doit faire face Brian Mulroney est d'abord et avant tout celle du Reform Party de Preston Manning. Le politicien-prédicateur moissonne allègrement l'Alberta depuis les dernières élections, influençant très fortement les prises de position anti-Québec chez les gouvernements provinciaux voisins. Par son dernier remaniement, le chef fédéral lui oppose désormais des gars de la place, les seuls capables selon lui de relever la cote du gouvernement.

Joe Clark y est respecté. Don Mazankowski peut quant à lui réussir à incarner le conservatisme économique que prêche le Reform Party, soit essentiellement une cure d'amaigrissement de l'appareil d'Etat, des privatisations et la fin des subventions. Michael Wilson ne le pouvait plus.

Il ne sert à rien à Brian Mulroney de s'escrimer à concocter une entente constitutionnelle satisfaisante pour le Québec s'il est pour se heurter à l'objection de gouvernements provinciaux, comme avec l'accord du lac Meech.

Il lui faut d'abord ramener les provinces à la table constitutionnelle et l'Ouest est la plus proche du Québec par son désir de remanier le fédéralisme en profondeur.

Les Québécois attendent des offres constitutionnelles d'ici l'automne 1992. Les fonctionnaires fédéraux s'y activent. Sachant qu'ils sont demeurés ses plus fidèles partisans, Brian Mulroney a moins besoin de s'en préoccuper. Il a opté dimanche pour le court terme.

Ainsi, Benoît Bouchard répondra dorénavant à Marc-Yvan Côté sur les demandes de décentralisation en matière de santé et Jean Charest deviendra l'interlocuteur de Pierre Paradis et de Lise Bacon sur les projets hydroélectriques de la Baie James. Le ton devrait être moins vindicatif avec des vis-à-vis fédéraux québécois présumément nationalistes.

Alors, comme dans les meilleures années, pendant que le Québec discutera ferme de partage de pouvoirs, le Canada anglais tiendra les leviers économiques.

TORONTO (PC) — Après les premiers ministres Clyde Wells, de Terre-Neuve, et Bob Rae, de l'Ontario, un ancien juge de la Cour suprême du Canada a proposé à son tour, hier la formation d'une assemblée constituante pour résoudre les problèmes constitutionnels du pays.

S'adressant à la commission fédérale Beaudoin-Edwards, chargée de trouver le moyen de changer la formule d'amendement de la constitution, M. Willard Estey, qui est maintenant âgé de 71 ans, a précisé que la solution trouvée par la convention serait ensuite soumise à l'approbation de tous les Canadiens par voie de référendum.

Le « plan Estey » suggère à tous les députés fédéraux, provinciaux et territoriaux de nommer chacun trois personnes, pour un total d'environ 3600 candidats.

Parmi ces candidats, un ordinaire en choisirait 260 tout à fait au hasard. C'est à eux que reviendrait la tâche de trouver la formule

le qui serait proposée à la population.

Ce plan, qui a été élaboré avec l'aide du banquier torontois Peter Nicholson, aurait l'avantage de « donner une véritable voix efficace à tous les Canadiens », selon l'ex-juge Estey.

Par province

Les résultats du référendum seraient notés province par province. Les Assemblées législatives dont la population aurait approuvé le projet devraient nécessairement l'entériner.

Si le projet est ainsi approuvé par au moins sept provinces, représentant plus de la moitié de la population canadienne, il devrait être ratifié par le Parlement fédéral et deviendrait loi.

Un centre privé de fertilité ouvre ses portes à Montréal

MONTREAL (PC) — Depuis le début de ses activités en janvier dernier, l'Institut de médecine de la reproduction de Montréal Inc. (IMRM), le seul centre privé au Canada situé hors d'un hôpital et dédié aux couples présentant des problèmes de fertilité, a fait plus de 100 essais de fertilisation in vitro.

Sans les médicaments, chaque essai coûte 3200 \$. Seul le coût des visites médicales est remboursé par l'assurance-maladie du Québec. Lors de l'inauguration de l'Institut, hier, le médecin Pierre Miron, en fait l'âme dirigeante de l'endroit, a rappelé que le taux d'infertilité dans la population s'établit généralement à 10 %. Est jugé infertile un couple n'ayant pas réussi à procréer après avoir essayé pendant un an, à tous les mois.

Selon M. Miron, 5 à 7 % des couples infertiles décident de consulter un médecin. Il existe des cliniques de fertilité dans plusieurs hôpitaux mais là encore les couples doivent payer eux-mêmes les services reçus.

L'IMRM a vu le jour grâce à l'aide financière de 1 million \$ de familles d'affaires du Québec, dont les familles Coutu, Péladeau, Desrosiers et Winant. Un institut semblable, également privé, avait

vu le jour à Montréal il y a quelques années. Il fermait ses portes il y a deux ans. Les dirigeants ont eu une offre alléchante pour s'installer aux États-Unis.

Pour aider les couples éprouvant des difficultés à procréer, les médecins de l'IMRM recourent principalement à trois méthodes: la stimulation des ovaires, le prélèvement d'ovules et le transfert par embryons. L'IMRM a constitué une banque de sperme contenant 10 000 échantillons.

FORFAITS SANTÉ

Pourquoi pas un petit séjour santé pour le printemps?

Fins de semaine de détente:
2 jours, 2 nuits, 6 repas, 6 soins, 315\$/pers., occ. double.

Beautéthérapie:
3 jours, 3 nuits, 9 repas, 9 soins, 465\$/pers., occ. double.

Cure:
6 jours disponible.

Profitez du programme SPA BUDGET

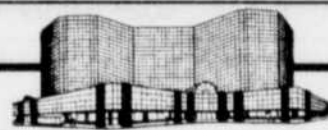
Enfin, votre rêve accessible. Informez-vous au (418) 598-3311

L'AUBERGE PHILIPPE-AUBERT INC.
ST-JEAN-PORT-JOLI



Un «cadeau» contaminé

Des militants écologistes ont souligné hier le Jour de la terre en présentant au bureau du premier ministre, à Ottawa, un poisson contaminé au mercure provenant du réservoir d'un barrage hydroélectrique situé dans le Grand Nord. Un représentant de M. Mulroney a pris possession du « cadeau ». Pendant ce temps, à Montréal, 15 personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation devant un édifice de Revenu Canada. Protestant contre les exportations canadiennes d'uranium, qui sert à la fabrication d'armes nucléaires, elles ont été accusées d'avoir troublé la paix, puis relâchées.



PLACE de la CITE

Venez profiter de nos

SUPER RABAIS

sur toutes les chaussures et bottes en magasin.

Notre marchandise d'hiver et nos nouveautés printanières sont également réduites de

50% à 60%

petit pied

Spécialiste de la chaussure pour enfants

PLACE DE LA CITE



Un... Deux... Trois-Rivières



PARTEZ!

Bouclez vos valises, partez en grand! Désormais, aller à Trois-Rivières par affaires est tout un plaisir! Enfin, un vrai Centre des Congrès, c'est-à-dire quantité de salles de réunions, parfaites pour 15 ou 1500 personnes! Et en mai, ce sera l'inauguration de l'hôtel Delta: des chambres luxueuses, des attentions sur mesure et, dès l'été, un club santé avec piscine intérieure, sauna, bain tourbillon. Au total: les meilleurs équipements et services pour tenir des congrès... et pour tenir la forme!

Que vous y veniez pour le confort suprême ou pour les

délices du Troquet, notre restaurant-bistro, ou encore pour le Grand Prix de Trois-Rivières dont le nouveau Delta sera l'hôte officiel, vous êtes gagnant sur toute la ligne!

Réservez dès maintenant au (819) 376-1991. Ou composez sans frais 800 463-1133.



Delta
Trois-Rivières

Hôtel et Centre des Congrès

1620, rue Notre-Dame ouest, Trois-Rivières

Simard & Voyer

TRADITION ET STYLE DEPUIS 1947

Place Québec • Place Fleur De Lys
Galerie De La Capitale • Place Ste-Foy • Place Laurier • Galeries Chagnon



PREMIER CLASSE: Chaussure de cuir, bon moyen avec tressage brun et noir 180 \$

SIGNATURE: Tressage de cuir moine avec empiècements bleu et vert; ou rouge vin, ou noir avec empiècements brun et noir 180 \$

PRESTIGE: Chaussure de cuir fin brun et noir, ou de nubuck en brun multiples 115 \$

Le temps du «bon gouvernement» est terminé

Entre 1976 et 1980, à la faveur des travaux constitutionnels sur le rapatriement et d'autres négociations (celles qui portaient sur les accords fiscaux, par exemple), le «bon gouvernement» du Québec et certains de ses

représentants, comme Jacques Parizeau et Claude Morin, se sont acquis des appuis importants parmi les élites du Canada anglais, en particulier sa classe bureaucratique. Il a fallu des efforts énormes à l'administration de Pierre Trudeau pour discréditer le

Québec et finalement réussir à l'isoler en novembre 1981.

Toute cette compréhension, voire cette sympathie, sont bel et bien disparues aujourd'hui. La campagne contre l'accord du lac Meech, en particulier le tournant histori-

que de la loi 178, et la crise autochtone de l'été 1990 y sont certes pour quelque chose. Que l'opinion publique du Canada anglais soit actuellement chauffée à blanc contre le Québec, c'est une réalité que ne saurait ignorer Robert Bourassa (...)

Le Canada anglais espère exercer un subtil chantage au moment du partage des actifs. C'est souvent la séparation des biens qui provoque les affrontements dans les divorces! Mais on oublie que, depuis sept ans, le gouvernement conservateur à Ottawa a privatisé une masse considérable d'actifs publics, tels Air Canada, Petro Canada, quelques aéroports et voies de chemin de fer. On peut imaginer au moins qu'avec Brian Mulroney le partage sera plus facile! Et si le Canada anglais veut vraiment garder ses actifs, le Québec pourra sans remords lui laisser ses dettes...

Robert Bourassa est en outre très soucieux de la stabilité économique; c'est d'ailleurs l'une des principales raisons pour lesquelles il veut éviter les «chambrardements de structures» et négocier poliment.

Rien n'empêche le premier ministre du Québec de rassurer immédiatement les partenaires du Canada et du Québec quant à l'avenir des traités commerciaux et de sécurité. Les Américains, en

particulier, ne dissocient pas les deux questions puisque leur approvisionnement en matériaux stratégiques conditionne leur sécurité. Ils trouveront vite leur compte à négocier l'électricité de la baie James avec le Québec, plutôt qu'avec le Québec et l'Office national de l'énergie. On peut leur assurer en outre que la voie maritime du Saint-Laurent restera ouverte...

En somme, l'Assemblée nationale pourrait très bien adopter immédiatement une résolution affirmant que le Québec, dès sa reconnaissance en tant qu'État souverain par l'Organisation des Nations unies, se considérera, jusqu'à leur renégociation éventuelle, solidaire de tous les traités internationaux signés en son nom par le gouvernement du Canada. Endossée par les deux grands partis, cette assurance de stabilité encouragerait bien des pays à accélérer l'entrée du Québec à l'ONU! **Pas de frontières sûres...**

La partie la plus difficile de la négociation sera certainement celle qui porte sur le territoire. Car, sans frontières, il n'y a pas d'État souverain.

Le Canada anglais n'hésitera pas à se servir des revendications territoriales des peuples autochtones pour redessiner les frontières actuelles du Québec. Sa tâche en sera d'autant plus facile que les

peuples autochtones ont meilleure presse à l'ONU que le Québec. En fait, le Canada se posera en ultime défenseur des droits des populations autochtones pour se faire des alliés sur la scène internationale. Quant aux inévitables radicaux du West Island et de l'Outaouais, ils réclameront bien, eux aussi, leur petit coin de territoire.

Le Québec, avec ses 15,6 millions de kilomètres carrés, est plus grand que chacun des cinquante-deux États américains, à l'exception de l'Alaska. C'est un morceau de territoire bien tentant et il y a fort à parier que le Canada tentera d'imposer une partition du Québec. Pis encore, il négociera des enclaves «à l'irlandaise».

D'éminents professeurs prétendent que le droit international assure le Québec de l'intégrité de son territoire, tel qu'il existe au moment de son accession à la souveraineté. Mais on vit à une époque où les États, surtout les jeunes États, doivent être prêts à défendre leurs frontières. Sinon par les armes, du moins par la menace des armes.

...sans armée!

Robert Bourassa a quelque expérience en la matière: il a dû se servir deux fois de l'armée dans sa carrière de premier ministre du Québec. Un record sans doute pour un chef de gouvernement non souverain! Les néo-fédéralistes — et même les souverainistes! — concluent peut-être un peu vite en suggérant que la défense et la sécurité du territoire seront partagées avec le reste du Canada.

Une armée, c'est d'abord le symbole ultime de la souveraineté territoriale. C'est aussi une garantie internationale et un instrument au service de la diplomatie. Quel droit de parole le Canada aurait-il à l'ONU s'il n'avait eu trois navires de guerre et vingt-six chasseurs-bombardiers, en plus d'un hôpital militaire, dans le Golfe arabo-persique?

Et surtout, l'armée est un formidable outil de développement industriel. Les politiques d'achat d'une armée commune Canada-Québec seront toujours décidées par une majorité anglaise; c'est une expérience que le Québec n'a peut-être pas intérêt à prolonger. Sans jeu de mots, le Québec a déjà un Bombardier... Pourquoi n'aurait-il pas une SAAB? Car si la Suède a une industrie automobile, c'est sans doute un peu parce qu'elle a sa propre armée, qui achète ses propres avions de chasse.

1971. 1976. 1990... La longue carrière de Robert Bourassa, depuis son élection à l'Assemblée nationale en 1966, prouve, en définitive, et parfois par l'absurde, que la volonté politique du Canada anglais de négocier avec le Québec s'amenuise peu à peu, au fur et à mesure qu'il se rapproche de l'option souverainiste.

Mais il est une vague que même le mur de Berlin n'a pu arrêter: la volonté collective d'un peuple convaincu, déterminé, résolu, inébranlable.

Déterminé, résolu, inébranlable: Robert Bourassa a montré qu'il pouvait être tout cela à la fois. Il ne lui reste plus qu'à se convaincre que les Québécois sont comme lui...

— FIN —

■ Le PE s'objecte

QUÉBEC (d'après PC) — Le Parti Égalité s'objecte à ce que soit publiée la liste des souscripteurs à sa caisse électorale. L'avocat du parti, Me Julius Grey, s'apprête d'ailleurs à demander l'émission d'une injonction pour empêcher la publication de cette liste, a appris hier La Presse canadienne. La loi électorale oblige les partis politiques à transmettre annuellement au Directeur des élections la liste de tous les souscripteurs qui ont versé au cours de l'année 100 \$ ou plus dans la caisse du parti. Le Directeur des élections rend la liste publique en précisant, comme l'y oblige la loi, le nom et l'adresse personnelle de chaque contributeur.

UN PRÉARRANGEMENT AVEC DES INCONNUS...

Ça vous intéresse?

Des voitures à des prix qui ne vous réservent aucune mauvaise surprise!
Est-ce possible?



Oui! Les Dodge Shadow et les Plymouth Sundance.

Les concessionnaires Chrysler vous offrent ces magnifiques voitures à des prix qui ne vous réservent aucune mauvaise surprise, car tout est compris dans le prix. Le transport et la préparation sont inclus. Vous payez le prix annoncé, plus taxes. Un point c'est tout!

Sundance S et Shadow S
2 portes seulement

8 995\$*
ou **184\$**** par mois
(location)

• 35 caractéristiques standard, dont : transmission manuelle à 5 rapports, moteur 2,2 litres à injection électronique et roues de 14 pouces • Transport inclus • Préparation incluse • Rabais du fabricant inclus

GARANTIE 7/15***

*Transport, préparation et rabais du fabricant inclus. Taxes en sus.

**Tarif mensuel établi d'après le prix de détail suggéré par le fabricant d'un modèle 1991 pour un terme de 48 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 1 000 \$, au taux d'intérêt en vigueur au moment de publier. Le versement mensuel ne comprend pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Un dépôt de sécurité peut être exigé. Contrat de location à terme fixe. Rachat non requis. Détails chez le concessionnaire.

***Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur. Détails chez le concessionnaire.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

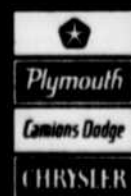
Sundance et Shadow
2 ou 4 portes sans frais supplémentaires

11 333\$*
ou **235\$**** par mois
(location)

• Transmission automatique • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs • Console complète avec accoudoir central • Ouverture du hayon à commande intérieure • Essuie-glace de luxe à balayage intermittent • Glaces teintées • 47 caractéristiques standard, dont : moteur 2,2 litres à injection électronique et roues de 14 pouces • Transport inclus • Préparation incluse • Rabais du fabricant inclus



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION.

LE MONDE

Bagdad divise les Kurdes et chiites

(Reuter, AFP, AP, CP) — L'armée irakienne coopère avec les forces alliées le long de la frontière entre l'Irak et la Turquie pour les opérations de secours aux réfugiés kurdes, cependant qu'à Bagdad les négociations avec l'opposition kurde se poursuivent, au grand dam des chiites qui s'estiment trahis par leurs partenaires.

Entre-temps, la radio d'État iranienne a rappelé hier que le problème des réfugiés ne se limitait pas aux Kurdes en affirmant que plus de 800 000 chiites irakiens vivent aussi dans des conditions déplorable dans les régions marécageuses de la région.

Selon une source citée par Radio-Téhéran, ces réfugiés, qui ont abandonné leurs maisons, manquent de vivres et de médicaments.

Le gouvernement d'Irak, pour sa part, semble prêt à accorder une forme généreuse d'autonomie aux Kurdes, mais les chefs rebelles kurdes invités à Bagdad demeurent sceptiques après trois jours de négociations, ont rapporté hier des sources kurdes.

Le peuple kurde a tellement peu confiance en Saddam Hussein que depuis hier le numéro deux irakien, M. Ezzat Ibrahim, ainsi que le ministre irakien de la Défense, M. Hussein Kamel Hassan, « sont retenus près d'Erbil », dans le Kurdistan irakien, a affirmé hier à l'AFP une source kurde bien informée.

« Lorsque les négociations auront abouti, ces 'invités' regagneront Bagdad », a ajouté cette source.

MM. Ibrahim et Hassan ont participé aux négociations jusqu'à dimanche (à Bagdad). Mais ils sont venus ensemble hier dans le Kurdistan, où les peshmergas (combattants kurdes) ont décidé de les garder », a poursuivi cette source.

On croit savoir que le régime de Saddam Hussein est impatient de redorer son image internationale ternie par l'écrasement le mois dernier de la rébellion kurde qui a fait fuir des milliers de personnes et créé un immense problème de réfugiés à la frontière de l'Irak et de la Turquie.

Les négociations seraient menées sur la base des accords de mars 1970 qui promettaient l'autonomie aux Kurdes, tout en les considérant comme partie intégrante de la république irakienne.

Les pourparlers tenus secrets par Bagdad ont provoqué toutefois la colère des autres groupes de l'opposition irakienne et causé une division dans l'alliance anti-Saddam nouvellement formée. Les groupes de musulmans chiites pro-iraniens soutiennent qu'il ne devrait avoir aucune négociation avec Saddam et ont décrit les entretiens comme la trahison des milliers de victimes des soulèvements anti-Saddam.

Réfugiés

Pour ce qui est des réfugiés à la frontière turque, « les forces irakiennes ont été très coopératives » selon le secrétaire américain à la Défense Dick Cheney. « Elles ont aidé nos troupes dans certains cas, en identifiant des endroits où se trouvaient des mines », a-t-il déclaré sur CBS, ajoutant que les soldats irakiens avaient enlevé les munitions de leurs armes et avaient « fait signe » aux pilotes

quand les avions américains les avaient survolés.

Les forces américaines, britanniques et françaises ont commencé à construire des camps destinés à accueillir des centaines de milliers de réfugiés kurdes.

Cette opération de secours a été jugée « contraire au droit international » mais « moralement justifiable » par M. Eric Suy (Belgique), l'émissaire de l'ONU qui rentre d'Irak.

M. Suy a confirmé que des négociations ont lieu entre le président irakien et les chefs kurdes, mais il s'est déclaré incrédule quant à l'octroi par Bagdad d'une autonomie au peuple kurde.

Le diplomate a d'autre part affirmé que les registres officiels ont été détruits dans le Kurdistan irakien, ce qui pourrait, selon lui, empêcher les réfugiés de récupérer leurs biens à leur retour tout en augmentant la mainmise de Bagdad sur la région.



Alors que le feu faisait encore rage hier, ce jeune Afghan déambulait en larmes parmi les débris occasionnés par une attaque aux missiles Scud qui aurait fait de 400 à 500 morts à Asadabad mais dont Kaboul ne reconnaît pas la paternité.

500 morts dans l'attaque aux Scud niée par Kaboul

ISLAMABAD (AFP, AP, Reuter) — Plus de 500 personnes ont été tuées dans la ville d'Asadabad (est de l'Afghanistan) contrôlée par la guérilla, lors de l'attaque aux missiles Scud lancée samedi par les forces de Kaboul, a annoncé hier la télévision d'État pakistanaise, tandis que Kaboul a démenti avoir attaqué cette ville.

Le gouvernement afghan a affirmé que les destructions subies par la ville avaient été causées par un incendie qui a débuté dans un dépôt de carburant avant de se transmettre à des dépôts de munitions, dans le bazar de la ville. Il a affirmé que l'attaque était le fait d'un groupe rebelle opérant contre les arsenaux d'un autre.

Parmi les 700 blessés, au moins 250 personnes ont été hospitalisées dans la province afghane de Kunar, dont la capitale est Asadabad, a précisé la télévision. On craint que cette tragédie n'empêche les millions de réfugiés afghans au Pakistan de retourner dans leur pays.

La télévision a montré des images des dégâts provoqués par l'attaque, et notamment deux énormes cratères apparemment causés par la chute des missiles.

Trois ressortissants saoudiens en « mission humanitaire » ont été tués dans l'attaque, selon des responsables de la guérilla islamique, qui ont précisé que les dégâts matériels imputables à l'attaque étaient évalués à environ 15 millions \$.

Selon la télévision, trente policiers ont en outre été tués par l'écroulement d'un immeuble qui abritait les forces de sécurité du gouvernement de la guérilla.

L'agence d'information de la guérilla MIDIA a pour sa part affirmé que six hauts responsables militaires rebelles étaient morts dans l'attaque.

Les opérations de secours destinées à retrouver des centaines de disparus n'ont pu commencer qu'hier.

LE CHOIX DU CHOIX

2 POUR 1 OU 50%

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres correcteurs et montures) à prix régulier et ne payez que la plus chère des deux. Changez d'apparence selon votre humeur.

Choisissez enfin la monture qui vous plaît. Jacques Langlois vous l'offre à moitié prix à l'achat de verres correcteurs au prix régulier. Changez de look à peu de frais.

Jacques Langlois, opticien vous offre le choix de la promotion qui vous convient. 2 pour 1 ou 50% sur toutes nos montures en magasin.

En plus du choix des plus belles lunettes, profitez de la qualité et du service qui ont fait notre renommée. Optométriste sur place pour examen de la vue.

Cette offre est valide jusqu'au 13 juillet 1991. Le deux pour un s'applique également à une personne qui vous accompagne. Aucun autre rabais ne peut être ajouté à cette offre.

LIMOULOU - 455, 3e Avenue
SAINT-FOY - 1113, rue de l'Eglise
MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)

523-6690
659-3616
529-9351



OPTICIEN
Jacques Langlois

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

Gagnez un voyage de luxe "ESSAI SUR ROUTE" EN JAMAÏQUE

INTEGRA GS

1991 - 3 portes

MOTEUR 1.8 litre à injection, servofrein, servodirection, 4 freins à disque ALB, pare-boue, pare-chocs assortis, phares antibrouillards, toit ouvrant et vitres teintées électriques, moulures de protection, radiocassette AM-FM stéréo digitale, 4 haut-parleurs, essuie-glace arrière, sièges rabattables 60/40 à l'arrière, volant inclinable, régulateur de vitesse, horloge digitale, essuie-glace intermittents, télécommande du coffre et du réservoir à essence, verrouillage de portes électrique, intérieur en cuir véritable et volant gainé de cuir, air conditionné, aileron arrière, pneus Michelin XGT, roues "mags", miroirs et antenne électrique.

19 950\$*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Quantité: 6
L'offre se termine le 30 avril 1991
*Taux de crédit très avantageux



*Détails chez votre concessionnaire



ACURA
Optima
QUÉBEC
Voisin des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries
622-8180

1er pour la satisfaction selon J.D. Power 1987-1988-1989-1990

TA FORMATION... TON AVENIR...

Regarde autour de toi! Tu verras des diplômés de l'INSTITUT D'INFORMATIQUE dans presque tous les services informatiques des entreprises de la région de Québec. TA FORMATION, C'EST TON AVENIR. C'est pourquoi l'Institut s'associe aux employeurs de la région pour t'offrir une formation sur les gros systèmes AS/400 d'IBM, la technologie de l'avenir.

Tous nos efforts visent à te donner les meilleures chances d'emploi. L'INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec confirme donc son leadership en étant la seule école de la région à pouvoir te former sur les gros systèmes AS/400 qui sont utilisés par près de 150 entreprises de la région.

Deux programmes débutent le 29 avril 1991:

— 420.52 Programmeur-analyste
— 410.53 Gestion financière informatisée

Viens nous rencontrer dès maintenant car le nombre de places est limité. Joins-toi à notre équipe.



1275, chemin Sainte-Foy, 2, parc Samuel-Holland, bureau 385, Québec, QC G1S 4S5 Tél.: (418) 687-5801

20%

sur tous les maillots et vêtements de plage disponibles en magasin



SILHOUETTE

lingerie

Place Québec
524-0044
Galeries de la Capitale
627-5331

Place Fleur de Lys
529-9748
Carrefour Charlesbourg
628-9161

Place Ste-Foy
651-7334
Place Quatre-Bourgeois
658-8081

AGENCE DE RENCONTRE

MARIE-COEUR
653-8675
Professionalisme, efficacité, confidentialité assurée

AVIS

Directeur(trice) des ventes, représentant(e), vous voulez combattre LA RÉCESSION, obtenir de merveilleux RÉSULTATS?

C'est possible en utilisant le POUVOIR de votre SUBCONSCIENT

Soirée d'information GRATUITE sur la GESTION DE LA PENSÉE

Le mercredi 24 avril, 19h30

Auberge Universel
Salle Arabis
2955, boul. Laurier
Sainte-Foy

Moscou menace de réprimer les grèves

MOSCOU (AFP, CP, Reuter, AP) — Le Parlement soviétique a entamé hier l'examen du plan anti-crise proposé par le président Mikhaïl Gorbatchev, qui prône en particulier l'interdiction des grèves politiques et une accélération des privatisations, mais ce plan a fait dès le premier jour l'objet de critiques virulentes de la part de certains dirigeants républicains qui le jugent peu approprié à leur spécificité nationale.

Ces critiques, exprimées surtout par M. Nursultan Nazarbaïev, le président du Kazakhstan — la troisième république du pays après la Fédération de Russie et l'Ukraine — augurent mal de la réunion du Conseil de la Fédération — organe qui coordonne la politique du centre et des républiques — qui doit se tenir à Moscou aujourd'hui et discuter du nouveau Traité de l'Union.

Le président du groupe parlementaire chargé d'examiner le programme anticrise, M. Nikolai Bobriski, avait déjà samedi dernier exprimé des « doutes » sur l'approbation de ce plan par les gouvernements républicains, et notamment par le gouvernement russe.

En présence de M. Gorbatchev de retour du Japon, le premier ministre Valentin Pavlov a présenté pendant plus d'une heure hier matin devant les députés le « plan d'action du cabinet des ministres d'URSS pour la sortie de l'économie de la crise », qui doit être soumis au vote des députés d'ici ven-

production stagnante.

Valentin Pavlov a évoqué par la suite, lors d'une conférence de presse, la possibilité d'instaurer un « régime spécial » dans certaines régions, laissant entendre qu'il pourrait recourir aux troupes du ministère de l'Intérieur pour isoler les instigateurs d'arrêts de travail.

Plus de 3000 mineurs travaillant dans les mines d'or de Sibérie ont observé hier une grève de 24 heures en solidarité avec le mouvement national des mineurs de

charbon, ont rapporté les agences Tass et Postfactum.

Le port commercial de Klaipėda sur la Baltique, unique débouché maritime de la Lituanie, est entretemps pratiquement paralysé par une grève des dockers qui ont déclenché leur mouvement hier pour exiger des hausses de salaires, a annoncé l'agence officielle soviétique TASS.

Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a par ailleurs mis en garde hier contre la désintégration de l'Union soviétique en un « kaléidoscope de républiques », avec la menace de désordre et de division. Selon M. Hurd, l'affaiblissement de l'Union soviétique « n'est pas dans l'intérêt » de l'Europe ou de l'Occident.

Le commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, le général américain John R. Galvin, s'inquiète de son côté de « l'influence croissante de l'armée rouge sur la politique soviétique », dans une interview publiée par le quotidien berlinois *Der Morgen*.

Des heurts se sont produits dimanche entre forces de l'ordre soviétiques et nationalistes musulmans en Tatarie, à l'ouest des monts Oural, lors d'une manifestation près d'Almetievsk, a indiqué hier l'agence TASS. Plusieurs milliers de nationalistes, arborant des drapeaux verts en scandant « le pétrole tatar à la Tatarie ».

dredi. M. Gorbatchev n'est pas intervenu.

M. Pavlov a prévenu son auditoire que ce plan anti-crise constitue la dernière chance du pays d'enrayer une catastrophe économique, un chômage massif et la

Défaite «amère» pour Kohl

BONN (Reuter, AFP) — La « défaite amère » du chancelier Helmut Kohl dans son fief de Rhénanie-Palatinat ne l'amènera pas, dit-il, à réviser sa stratégie pour cimenter l'unification.

Les sociaux-démocrates (SPD) ont obtenu 44,8 % des suffrages, soit six points de plus qu'en 1987, tandis que les chrétiens-démocrates (CDU) d'Helmut Kohl reculaient à 38,7 %, contre 45,1 %, à l'issue du scrutin de dimanche.

Le président désigné du SPD, Björn Engholm, a déclaré que son parti se servirait de sa nouvelle majorité pour bloquer le dernier volet de la réforme fiscale introduite par le gouvernement Kohl à la fin des années 1980.

La dernière phase de cette réforme devait consister, cette année, à réduire les impôts sur la propriété afin de relancer les investissements.

Depuis l'unification allemande, en octobre, et sa victoire aux premières élections panallemandes, en décembre, le marasme économique et la montée du chômage dans l'ex-RDA ont entamé le capital de confiance dont Kohl jouissait à l'est et Bonn a dû jouer un rôle plus actif dans sa coûteuse et difficile restructuration économique.

ON VOUS EN DONNE PLUS

8,9%

FINANCEMENT
JUSQU'À
48 MOIS

1000\$
OU
JUSQU'À
DE RABAIS

FINANCEMENT À 8,9 % POUR 48 MOIS = ÉCONOMIES!!!

PRÊT	10 000 \$	15 000 \$	20 000 \$
FINANCEMENT	8,9%	13,5%	8,9%
COÛT DU PRÊT	1922\$	2996\$	2883\$
ÉCONOMIE	1 074 \$	1 611 \$	2 152 \$

FESTIVA / ESCORT / MUSTANG / PROBE / TEMPO / TOPAZ / TRACER
TAURUS / SABLE / T-BIRD / COUGAR / AÉROSTAR / RANGER / SÉRIE-F
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

FORD Voyez dès maintenant vos concessionnaires
Ford et Mercury du Québec

MERCURY

ON VOUS EN DONNE PLUS!

Les acheteurs qui choisissent le financement au lieu du rabais sont éligibles au taux de financement de 8,9% pour un maximum de 48 mois. Selon l'approbation du crédit. Le taux de financement de 13,5% est celui qui est présenté à l'intérieur du tableau des exemples d'économie est un taux de financement moyen et variable présentement offert sur le marché. Par exemple, pour un montant de 15 000 \$ financé à 8,9%, les versements mensuels sont de 317,57 \$, le coût d'emprunt est de 7 882,88 \$ et le montant total à rembourser est de 17 882,88 \$. En choisissant le financement réduit au lieu d'un rabais de 750 \$ par exemple, la loi exige que le montant du rabais soit inclus dans le montant à financer pour calculer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple précédent, le taux d'intérêt réel est de 11,07%, pour 48 mois, et le coût d'emprunt incluant le rabais non utilisé est de 3 633,36 \$ pour 48 mois. Le coût de l'emprunt variera selon le montant financé et le terme du prêt. Rabais de 900 \$ sur les Festiva, Escort, Tracer, Mustang et Probe 1991. Rabais de 750 \$ sur les Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Thunderbird, Cougar, Ranger et Bronco II 1991. Rabais de 1 000 \$ sur les pick-ups de la Série F. Aérostar 1991 et sur les Mustang, Probe, Tempo et Topaz 1990. Cette offre s'ajoute et remplace tous les programmes précédents et elle ne peut être combinée avec aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

En Bref

■ Vers la paix en Irlande du Nord

DUBLIN (AFP) — La majorité des Irlandais préférerait repousser l'union avec l'Ulster, sans abandonner cet objectif fixé par la constitution de la République, si cela apportait la paix dans cette province britannique, selon un sondage publié mardi par l'Irish Times. L'Armée républicaine irlandaise (IRA), elle, a annoncé hier après-midi qu'elle était prête à mettre fin aux assassinats de membres des organisations paramilitaires protestantes à condition que les loyalistes cessent leurs attaques contre la communauté catholique nationaliste.

■ Grève des portiers à New York

NEW YORK (AFP) — Tendre soi-même le bras pour appeler un taxi, changer de ses propres mains une ampoule électrique voire vider la poubelle: depuis que la grève des portiers a éclaté dimanche à 00h00, les New-Yorkais chouchoutés d'ordinaire dans les immeubles de luxe, vivent un enfer. Portiers, intendants, liftiers, personnel d'entretien... en tout 25 000 salariés sont en grève après l'échec de négociations avec les propriétaires d'immeubles pour renouveler les contrats triennaux. Les employés veulent notamment cinq pour cent d'augmentation par an et un intéressement au bénéfice alors qu'on leur propose au mieux deux pour cent, voire dans certains cas des baisses de salaire.

■ Charles s'en va en guerre

LONDRES (AFP) — Le prince de Galles a lancé hier attaque virulente contre le système éducatif britannique, accusant le gouvernement conservateur de ne pas dépenser assez pour les écoles et les enseignants. « Il est incroyable que dans le pays de Shakespeare, un enfant sur sept quitte l'école primaire pratiquement illettré », a affirmé le prince Charles devant un parterre de 350 universitaires à Stratford-upon-Avon, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Shakespeare.

■ Plongeon d'un bus au Bangladesh

DACCA (AFP) — Au moins 47 personnes ont été tuées et 123 autres blessées hier dans l'accident d'un autobus tombé dans un canal asséché près de Dacca. Le chauffeur du bus, qui roulait à une vitesse excessive, a perdu le contrôle du véhicule qui est tombé du haut d'un pont à sept mètres en contrebas, à 27 km au nord de Dacca.

■ Il s'agissait d'un Palestinien

PATRAS, Grèce (Reuter) — Un étudiant palestinien, porteur d'un passeport jordanien, est à l'origine de l'attentat à la bombe qui a fait sept morts vendredi dernier à Patras, port du nord-ouest du Péloponèse, a annoncé la police grecque hier. Ahmed Hachalkeh, 26 ans, étudiant à l'Ecole polytechnique de Patras, a péri dans l'explosion de la bombe qu'il portait.

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 91/04/22

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

6	9	13	14	16
17	18	24	31	40
41	43	45	49	50
52	53	57	60	63

Prochain tirage: 91/04/24

MPV 5 PASSAGERS

- Manuelle, 5 vitesses • 4 cylindres, 2.6 litres • Servofrein • Servodirection • 2 rétroviseurs à commandes électriques • Volant ajustable • Essuie-glace à balayage intermittent • Vitres teintées • Radiocassette AM / FM stéréo 4 haut-parleurs • Sièges en velours • Et beaucoup plus

15 395\$*

* Rabais Mazda inclus sans climatiseur, Transport, préparation et taxes en aus.

Le NO 1
des concessionnaires Mazda depuis 2 ans.
Soyez assuré du meilleur service et des meilleurs prix.

Stock # 2740

Rendez-Vous
1615, BOUL. HENRI-BOURASSA
CAPITALE SORTIE HENRI-BOURASSA SUD

PLACE de la CITÉ

VENTE DE RELOCALISATION

20% à 70%

sur toute la marchandise (sauf les jeans)

Les Modes LE TEMPS

2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy 653-5065

Le choléra

Alerte rouge en Argentine

SALTA, Argentine (AFP, Reuter) — «L'alerte rouge» contre le choléra a été décrétée dans la province argentine (800 000 habitants) de Salta, au nord ouest du pays, à la frontière avec le Chili, le Paraguay et la Bolivie, a-t-on appris officiellement hier.

Des experts de la Société argentine d'épidémiologie ont estimé que la totalité de la population argentine se trouve, techniquement, en situation «pré-épidémique» et ont rappelé que sur 32 millions d'habitants, 14 millions manquent d'eau potable et 21 millions de services d'écoulement d'eaux usées et de matières fécales.

La frange nord-ouest de l'Argentine, les ceinturons de misère qui entourent Rosario, sur le littoral est et Buenos Aires, sont considérés comme les secteurs «les plus dangereux».

L'épidémie a atteint le Pérou à la fin du mois de février. Elle a touché jusqu'ici l'Équateur, la Colombie, le Chili et le Brésil.

Incidemment le prince Charles et la princesse Diana ont quitté Londres pour une visite officielle de cinq jours au Brésil, ayant été vaccinés plus que moins pour faire face à l'épidémie.

Aucun cas de choléra n'avait été enregistré en Bolivie et en Argentine.

Les pays andins dans une déclaration signée par des ministres du Pérou, de la Bolivie, de la Colombie, du Venezuela et de l'Équateur en ont appelé hier à une aide extérieure pour faire face à cette épidémie qui a déjà fait plus de 1000 morts. Ils ont mis l'accent sur le fait que le choléra pourrait se propager à travers toute l'Amérique et devenir un problème à long terme.

Les pauvres payent plus d'impôts que les riches aux USA

WASHINGTON (d'après AFP) — Les Américains les plus pauvres sont proportionnellement plus imposés que les plus riches, selon une étude réalisée par un groupe privé de recherche sur les impôts, appelé «Citizens for Tax Justice» (CFTJ).

Les familles dont le revenu annuel s'élève en moyenne à 12 700 \$ payent 81 % plus d'impôts locaux et fédéraux que celles gagnant 875 200 \$ en moyenne par an, affirme ce groupe.

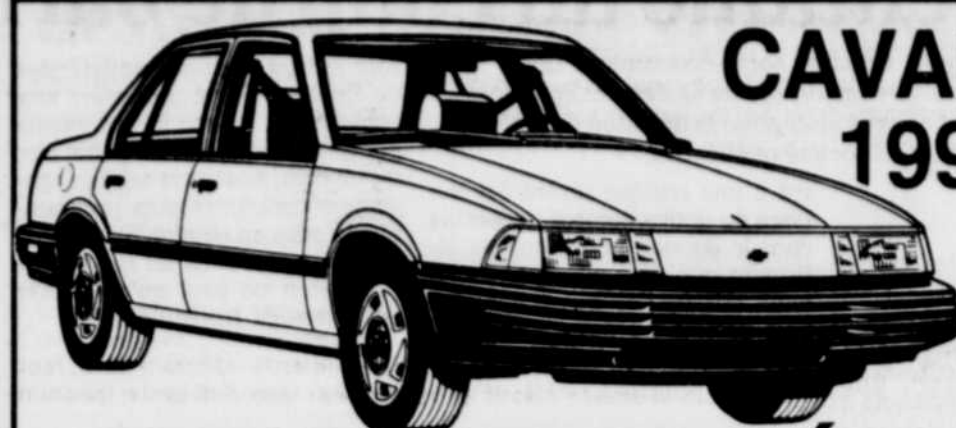
Les familles appartenant à la classe moyenne, avec un revenu d'environ 39 100 dollars par an, doivent verser 30 % de plus de leurs ressources annuelles au fisc que le % des Américains les plus fortunés, selon le CFTJ. Cette organisation, qui est financée par des syndicats, les associations religieuses et sociales, affirme également que la disparité s'est aggravée au cours des cinq dernières années.

L'absence d'un système d'imposition progressif sur les revenus aux États-Unis expliquerait une telle injustice.



Cette petite Péruvienne dirige sa chaloupe sur un canal infesté d'excréments — lieu de prédilection pour attraper le choléra — vers son village de Belén.

PRIX D'AUBAINE RABAIS TRÈS INTÉRESSANTS



CAVALIER
1991

tel que
Unité
10555

15
VOITURES
EN STOCK

AIR CLIMATISÉ
10 332\$*

* Préparations et rabais inclus
Transport et taxes en sus

PROGRAMME GM POUR ÉTUDIANTS, REMISE ADDITIONNELLE DE 750 \$ SI ADMISSIBLES



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc

2145, boul.
Charest Ouest
Québec

688-1212

c'est grandement accueillant!

À propos
de vos épargnes...

VOUS MONTÉZ?

Comment s'assurer que vos épargnes vous font vraiment gravir les échelons? Voilà une question à laquelle la Banque Royale répond entre autres par trois options de placement toutes plus performantes les unes que les autres et que vous pouvez choisir en tout ou en partie.

LE COMPTE SIGNATURE®

Bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur *chaque dollar* de votre compte: plus votre solde est élevé, plus votre taux d'intérêt journalier augmente (jusqu'à concurrence d'un solde de \$5,000 et plus).

Vous pourrez de plus avoir accès à votre compte Signature en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires, partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System®.

LE COMPTE PLACEMENT ROYAL®**

Avec ses *taux d'intérêt qui s'élèvent* au rythme de vos économies et l'accès à vos fonds en tout temps, le compte Placement Royal vous propose le meilleur des deux mondes. Votre intérêt est calculé quotidiennement (minimum \$5,000) et vous pouvez effectuer des retraits ou des dépôts en tout temps.

Tout comme pour le compte Signature, vous avez accès à votre compte en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System.

Votre argent est en toute sécurité car la Banque Royale du Canada vous offre une garantie inconditionnelle.

Voici nos taux hautement compétitifs:

Sur chaque dollar lorsque votre solde se situe entre:			Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde entre	Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde de
\$5,000 et \$9,999.99	\$10,000 et \$24,999.99	\$25,000 et \$59,999.99	\$60,000 et \$99,999.99	\$100,000 et plus
6.60 %	6.76 %	7.28 %	8.39 %	8.44 %

Les intérêts sont versés mensuellement.

Taux en vigueur en date du 19 avril 1991.

LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS**

Stabilité, sécurité, efficacité: trois qualificatifs qui définissent bien nos certificats de placement garantis. Il n'y a pas de limite maximum. Vous n'avez qu'à choisir le terme qui vous convient entre 1 et 5 ans. Car nous vous garantissons un des plus hauts taux sur le marché pour la durée du terme choisi.

Voici un exemple de nos taux basés sur une année pour des placements de \$500 à \$25,000:

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
8.75 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %

Pour des sommes plus importantes, informez-vous de nos taux. Les intérêts sont versés annuellement.

Taux en vigueur en date du 19 avril 1991.

Les comptes Signature et Placement Royal ainsi que les certificats de placement, des options de placement qu'il vous faut pour prendre un nouvel essor!

Pour savoir comment mieux faire travailler votre argent *en toute sécurité*, passez nous voir ou composez sans frais: à Montréal, le 987-8000; à l'extérieur, le 1-800-363-3967.

* Marques déposées de la Banque Royale du Canada
** Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque
*** Offerts par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garantis inconditionnellement par la Banque Royale du Canada



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant le jour, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ

5 PLACE QUEBEC
529-6161

© 1991 Centres de Langues Berlitz

Le Québec veut se doter d'une politique globale

Sirros entame un coup de barre sur la question autochtone

ROUYN-NORANDA — « La situation socio-économique des autochtones et la conjoncture historique du Québec exigent que nous posions clairement et sans ambiguïté la question du statut des Amérindiens au sein de la société québécoise. »

par DENIS LABRECQUE
de la Presse canadienne

Voilà ce qu'a déclaré le ministre délégué aux Affaires autochtones Christos Sirros en entreprenant hier, au Témiscamingue, une vaste tournée de consultation qui conduira d'ici 1992 à l'adoption d'une politique globale en matière autochtone.

Le ministre visitera plusieurs communautés autochtones et inuit et entendra le point de vue d'élus municipaux, d'hommes d'affaires ainsi que de représentants d'organismes.

« Nous ne pouvons pas nous permettre en tant que société démocratique et civilisée de vivre nos relations avec nos concitoyens autochtones en allant de crise en crise, a-t-il ajouté, en rappelant les nombreux affrontements qui ont marqué le dossier amérindien depuis 10 ans.

Le ministre s'est par ailleurs li-

vré à une critique sévère des actions du gouvernement québécois dans le dossier autochtone en affirmant que « les principes directeurs mis de l'avant pour guider son action ne sont pas sans reproche.

« Ces principes, a-t-il ajouté,

sont le fruit d'actions unilatérales du Québec. Ils reconnaissent aux autochtones le droit à l'autonomie gouvernementale et à l'accès aux ressources, mais sans aucun engagement concret et sans programme de mise en oeuvre. Susciter de telles attentes sans les moyens de réalisation ne peut qu'engendrer de nouvelles frustrations. »

M. Sirros affirme qu'il faut aborder sans détour la question

de l'autonomie gouvernementale des autochtones, dossier qui vient en tête de liste pour les Inuit, les Attikameks, les Montagnais et les Mohawks avec qui des négociations à ce sujet sont déjà amorcées.

La consultation que le ministre délégué aux Affaires autochtones vient d'amorcer se fera en trois étapes dont la première consiste à faire un constat de la situation des

Amérindiens au Québec. Un groupe de travail interministériel aura ensuite le mandat de tracer le portrait socio-économique et politique des dix nations autochtones et de la nation inuit du Québec.

L'automne prochain, trois colloques seront organisés pour valider ce document et sensibiliser l'ensemble de la population à la réalité autochtone. Les représentants amérindiens et inuit, ainsi

que d'autres intervenants concernés par le dossier se rencontreront au printemps 1992 pour se pencher sur les orientations qui auront été définies.

Finalement, le gouvernement procédera à la rédaction d'une politique globale qui sera rendue publique à l'hiver 92 et qui fera l'objet d'une commission parlementaire.

Donnacona: Domtar priée de retarder de 2 ans la fermeture

DONNACONA — Les employés syndiqués de l'usine de matériaux de construction Domtar, à Donnacona, dont la fermeture est prévue le 1er août, demandent un sursis de deux ans aux dirigeants de la compagnie, le temps de trouver un projet industriel alternatif.

par DOMINIC HARDY
LE SOLEIL

Depuis qu'ils savent que Domtar ferme et met définitivement à pied les 113 syndiqués (CSN) de son usine de matériaux de construction de Donnacona, les travail-

leurs du Syndicat de la planche isolante collaborent avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) pour la mise au point d'un produit susceptible de leur procurer à nouveau du travail.

Actuellement, ils envisagent la

possibilité de produire un matériau recyclé à partir de la fibre de bois et du papier. Il s'agirait de nattes de fibres de bois servant à absorber les huiles usées. Cette idée n'en est qu'à un stade préliminaire et d'autres sont toujours susceptibles d'être retenues, ont-ils fait savoir hier, à Donnacona.

Mais ils demandent par contre à Domtar de reporter de deux ans sa décision de fermer son usine définitive et désuète plutôt qu'au 1er août. Ils veulent que Domtar trouve aussi avec eux les moyens

de poursuivre l'exploitation de l'usine. Ils font valoir que les employés ont besoin de temps pour entreprendre les études nécessaires au projet tout en continuant à travailler pour gagner leur vie.

Forts d'une pétition de 7500 signatures et de l'appui de la ville de Donnacona et des municipalités voisines, ils demandent donc au député-ministre de Portneuf, M. Michel Pagé, d'intervenir en leur faveur auprès de la compagnie.

Le 1er février dernier, Domtar annonçait officiellement la ferme-

ture de son usine appartenant à division Toiture et Isolation. La compagnie justifiait cette décision par la désuétude de son produit, des panneaux de fibres de bois, remplacés par les panneaux gauts et les produits synthétiques qui accaparent les deux tiers des ventes dans un marché en récession.

Le chiffre d'affaires, qui était de 22 millions en 1987, avait progressivement diminué à 10 millions, alors que les pertes atteignaient 6 millions au cours des deux dernières années.

CHUTE DES PRIX



ZOOM 60X
• Entièrement automatique avec zoom macro 38 à 60 mm
• Minuterie à 3 étapes
• Flash automatique incorporé
• Rembobinage et chargement automatiques

199⁹⁹
ÉTAIT 219⁹⁹

Astral Photo annonce des prix encore plus bas sur appareil-photo Canon, Pentax & Image



EOS 700
• Appareil-photo 35mm type monocéphale
• Flash incorporé
• Programmation complète
• Objectif 35-105mm 249⁹⁹

BOÎTIER & OBJECTIF: 499⁹⁹
249⁹⁹
ÉTAIT 329⁹⁹



JOY DATE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Mode à prises multiples
• Auto-minuterie
• Flash intégré
• Imprime la date sur vos photos!

159⁹⁹
ÉTAIT 169⁹⁹



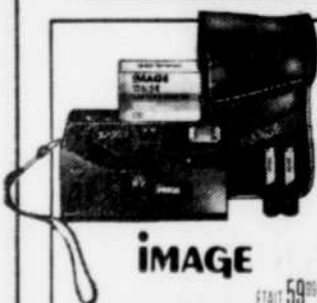
IQ ZOOM 700 DATE
• Objectif zoom 35-70mm incorporé
• Mise au point et flash automatiques
• Exposition double
• Imprime la date sur vos photos!

269⁹⁹
ÉTAIT 299⁹⁹



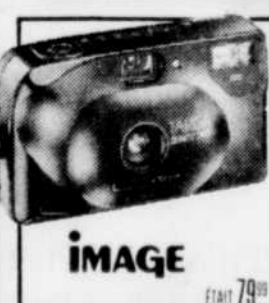
ZOOM 105 S DATE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
• Rembobinage et chargement automatiques
• Imprime la date sur vos photos!

379⁹⁹
ÉTAIT 399⁹⁹



ENSEMBLE SPORT
• Appareil-photo 35mm Sport
• 1 film couleur 135-24 poses TN1
• 2 piles alcalines images AA

49⁹⁹
ÉTAIT 59⁹⁹



TARGA DATE
• Appareil-photo 35mm avec objectif fixe
• Flash à déclenchement fixe
• Avancement et rembobinage automatiques
• Imprime la date sur vos photos!

69⁹⁹
ÉTAIT 79⁹⁹



ENSEMBLE LEGEND
Comprend:
• Appareil-photo 35mm à mise au point et rembobinage automatiques
• Film
• Courroie
• Film couleur 24 poses TN1
• 2 piles alcalines AA

79⁹⁹
ÉTAIT 99⁹⁹

RABAIS EXCEPTIONNELS SUR FILM & PHOTOFINITION!



8⁹⁹
FILM COULEUR DÉVELOPPEMENT COMPRIS FINI MAT OU GLACÉ
Film 135-24 (100 ASA) 3⁰⁰
Développement 5⁹⁹
VOTRE COÛT 8⁹⁹



9⁹⁹
24 PHOTOS COULEUR FINI MAT OU GLACÉ SERVICE DU LENDEMAIN
Procédé C-41 seulement.

ASTRAL photo

DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

Membre de ASTRAL communications.

Place Québec 529-8238

* Place Fleur de Lys 529-2541

* Galeries de la Capitale 627-5857

* Place Laurier 653-6089

Galeries Chagnon 833-0848

* Indique Centre Vidéo

Chez Astral Photo, vous pouvez ouvrir un compte commercial. Contactez un de nos magasins pour vous procurer un formulaire de demande de crédit.



Toute notre collection printanière pour hommes et femmes est déjà réduite de

40%

Venez profiter dès maintenant de ces super rabais!

Boutique **L'étale**
Vêtements pour hommes et femmes

PLACE DE LA CITÉ
Niveau 2



très
Votre sympathique concessionnaire Nissan.

Pour le meilleur prix et le meilleur service



ROBERGE NISSAN

6964, boul. Sainte-Anne L'Ange-Gardien 822-1475

(Gagnant à l'échelle nationale parmi 10 meilleurs concessionnaires dans la section service à la clientèle)

Nous recevrons d'ici 1 semaine
52 SENTRA 1991
Pour livraison immédiate
Venez réserver la vôtre!



Prix à partir de
11 290 \$

ou 232 \$ / utilisation 48 mois 96 000 km

NISSAN



STOCK 3431 STANZA XE

5 vitesses, servofrein, servodirection, volant inclinable, régulateur de vitesse, rétroviseurs électriques, vitres électriques, serrures de portes électriques, suspension spéciale (super Hi-CAS), roues alliage, pneus spéciaux, régulateur de vitesse, freins à disque aux quatre roues et plus encore.

P.D.S.F.: 17 685 \$

Spécial: 15 290 \$

ou 330 \$ par mois, utilisation 48 mois, 96 000 km



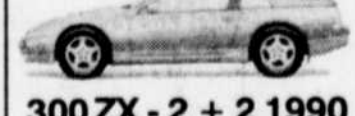
STOCK 3455 240SX SE

2 portes, "FASBACK", 5 vitesses, radiocassette AM-FM, Dolby, toit ouvrant, vitres électriques, serrures de portes électriques, suspension spéciale (super Hi-CAS), roues alliage, pneus spéciaux, régulateur de vitesse, freins à disque aux quatre roues et plus encore.

P.D.S.F.: 22 275 \$

Spécial: 20 275 \$

ou 412 \$ par mois, utilisation 48 mois, 96 000 km



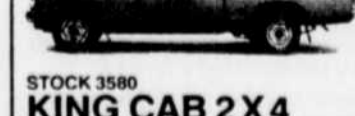
300ZX - 2 + 2 1990

Couleur perle blanche, automatique, équipement complet, intérieur en cuir
PDSF en 1990 47 740 \$

Spécial: 34 995 \$

ou 652 \$ par mois

La meilleure voiture sport au monde selon Road & Track



STOCK 3580 KING CAB 2X4

Édition spéciale, 5 vitesses, radiocassette AM-FM, stéréo, ogiveur électrique, servofrein, servodirection, ensemble chrome, roues, grille, pare-chocs et miroirs chromés.

P.D.S.F.: 13 920 \$

Spécial: 12 100 \$

ou 266 \$ par mois, utilisation 48 mois, 96 000 km

Transport, préparation, TPS et TVPS en sus.

La consommation de drogue toujours en hausse à Montréal

WASHINGTON (d'après PC) — Alors qu'aux États-Unis, les autorités ont noté ces derniers mois une légère baisse de la consommation de drogues, à Montréal la situation continue de se détériorer en dépit de spectaculaires saisies, d'un accroissement important du nombre de policiers chargés de la répression du trafic et de l'opération « Tolérance zéro ».

L'an dernier, à la Conférence sur le crime et la drogue, organisée par les maires des villes américaines, le maire Jean Doré avait reconnu publiquement que la consommation de drogues était en hausse à Montréal. Cette année, « cette tendance se poursuit », a déclaré hier le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Et le problème demeure sensiblement le même pour la plus importante ville du pays, Toronto, ajoute M. Michel Hamelin.

Mesure étalon de son constat : le prix de la drogue, qui ne bouge pas. « Si le prix reste stable, ça veut dire malheureusement que tous nos efforts contribuent, au mieux, à limiter le problème. Si ça n'avait pas été fait, la situation serait encore pire », a-t-il déclaré dans une interview après avoir pris la parole à la cinquième assemblée annuelle des maires américains. « Le principal problème reste la demande », dit-il.

Pourtant, les services policiers ont doublé le nombre de saisies et de personnes affectées à la répression tandis que les interpellations connaissent une hausse de 25 %. Malgré tout, estime M. Hamelin, à au moins cinq reprises l'an dernier, 200 000 Montréalais ont fumé une cigarette de marijuana ou de haschisch, 60 000 ont pris

de la cocaïne et 15 000 se sont injectés par intraveineuse de l'héroïne. Seul signe d'encouragement : le contrôle serré des forces de l'ordre sur la consommation de crack, puissant dérivé de la cocaïne vendu sous forme cristalline.

Au Canada, le problème fait des ravages dans les villes, mais il n'a pas l'ampleur épidémique qu'il connaît aux États-Unis, où la violence associée au trafic et à la guerre des gangs se traduit par un

nombre d'homicides souvent 10 fois plus élevé pour des agglomérations urbaines de même gros-seur que les villes canadiennes.

Pour enrayer ce fléau, qui s'attaque au tissu social américain, des congressistes ont présenté au Capitole un projet de loi imposant une période d'attente de sept jours avant la prise de possession d'une arme à feu. Le « Brady Bill » limiterait ainsi le droit du citoyen de se prévaloir du deuxième amendement de la Constitution américaine en empêchant qu'on puisse se procurer une arme aussi facilement qu'un téléviseur ou un litre de lait. Tous les Américains profitent du laxisme réglementaire actuel, y compris les criminels qui composent 16 % de la clientèle des armuriers.

TPS: les commissions scolaires demandent des exonérations

QUÉBEC (d'après PC) — La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) imposée aux Commissions scolaires du Québec oublie complètement la réalité financière et les services que ces administrations locales sont tenues de rendre aux communautés qu'elles desservent.

réduites des commissions scolaires.

Ce que la FCSCQ veut voir détaxer sont les fournitures de biens et de services entre les commissions scolaires, la location de biens-meubles ou d'immeubles à des organismes publics ou communautaires, les services prêtés à d'autres commissions scolaires, aux gouvernements fédéral et provincial ou aux syndicats, les fournitures de biens dans le cadre de la formation professionnelle et le matériel didactique.

C'est ce que soutient la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) dans un mémoire qu'elle présente aujourd'hui au ministère fédéral du Revenu.

La FCSCQ exige donc plusieurs exonérations sur des fournitures de biens et services

taxables.

Même si la Loi C-62 introduisant la TPS (7 %) prévoit une ristourne de 68 % sur les produits et services taxés, la Fédération, qui affirme ne pas avoir été consultée par le gouvernement fédéral, estime que l'administration de la taxe vient gruger les ressources de plus en plus

L'ANSE-AUX-BARQUES

Fine cuisine de bistro

NOTRE SAISON DE MOULES TIRE À SA FIN. PROFITEZ-EN, MOULES À VOLONTÉ LES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS 11,95 \$

28, boul. Champlain, face à la Traverse de Lévis
Réservations: 692-4674

Ô Huiles entre les Huiles, membres et futurs membres... Le Club des Gouverneurs a du nouveau pour vous!

Un week-end gratuit à l'hôtel.

Vous êtes membre du Club des Gouverneurs?

Vous serez donc ravi d'apprendre que notre promotion de lancement du nouveau Club des Gouverneurs — 10 nuitées à l'Hôtel des Gouverneurs et vous avez droit à l'hébergement gratuit pour deux personnes durant un week-end à l'Hôtel des Gouverneurs de votre choix — se poursuivra jusqu'au 30 juin 1991!

Vous n'êtes pas encore membre? Alors sachez que les membres du Club des Gouverneurs profitent de toute une gamme de services personnalisés. L'adhésion est gratuite et la carte de membre donne droit à des chambres de catégorie supérieure à des tarifs préférentiels dans tous nos hôtels. Les membres profitent d'un système de réservations garanties ou hébergement gratuit, de formalités d'arrivée et de départ simplifiées, de l'occupation double sans frais supplémentaires et de la possibilité de quitter la chambre à 15 heures.

Et grâce à l'extension de notre promotion, nos nouveaux membres auront tout le loisir de profiter de notre offre de lancement d'ici le 30 juin 1991!

Pour devenir membre ou pour obtenir de plus amples renseignements communiquez avec nous en composant le 1 800 463-2820.



HÔTEL DES GOUVERNEURS

Aéroparc

Montréal (Le Grand), Montréal (Place Dupuis), Longueuil (Île Charron), Laval, Québec (Place Hauteville), Sainte-Foy, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski, Matane.

OFFRE SPÉCIALE DE RÉNOVATION

DÉCOUVREZ LES SOINS ESTHÉTIQUES

Yves Rocher

PRENEZ RENDEZ-VOUS

avant le 12 mai pour un facial personnalisé

(à la date de votre choix) et obtenez

20% de rabais

plus 2 produits gratuits

(lait camomille 50 ml et gel de bain aux algues 50 ml)



En exclusivité chez Yves Rocher, Place Ste-Foy, 654-9334

Yves Rocher
La beauté par les plantes



Bientôt... plus près de vous!

En attendant l'installation dans ses nouveaux locaux, Rosa Borra continue de vous servir dans un local voisin. Et pour vous faire oublier ce petit contretemps, nous vous offrons **70% de rabais** sur des articles présélectionnés, cette semaine seulement.

ROSA BORRA

FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE DE LA CITÉ, SAINT-FOY

ÉDITORIAL

Chrétien en reprise!

Jean Chrétien demeure toujours vague, imprécis. Son grand discours de rentrée politique prononcé à Montréal, dimanche, attire l'attention — hormis une manchette fracassante — plus par ses omissions que par ses engagements.

Politicien fût, le chef libéral canadien n'aura certes pas l'outrecuidance de proposer un schéma détaillé du Canada de demain : son rôle de chef de l'Opposition dans un contexte aussi mouvant que celui que nous connaissons lui interdit une telle audace.

Mais le pays vit des heures hors de l'ordinaire et les politiciens devraient se comporter en conséquence. À bulldozer, bulldozer et demi ! semble répondre M. Chrétien au calendrier relativement rapproché proposé par la Commission Bélanger-Campeau et approuvé en principe par le gouvernement québécois.

Aussi suggère-t-il de tenir un référendum national dès le début de 1992, sur des propositions émanant d'une commission parlementaire chargée d'étudier un projet concret soumis par le gouvernement fédéral. On sent là une répétition du rapport Charest de défunte mémoire.

Car inutile de s'illusionner. La majorité demeurera la majorité et le compromis auquel les politiciens canadiens arriveront sera bien en deçà de ce que les électeurs québécois jugeront acceptable. Refaire l'exercice de l'agonie de l'entente du lac Meech sous un maquillage de consultation populaire aboutira au même résultat.

La nouvelle entente entre Canadiens et Québécois — il en faudra bien une pour éviter la ruine économique et le ridicule politique — doit se négocier sur des bases entièrement nouvelles, si possible délestées de toute charge émotive.

Les sondages le démontrent clairement : les aspirations des Québécois et des Canadiens divergent sur des points essentiels. Malgré la reconnaissance de très nombreux intérêts communs et la reconnaissance par la très grande majorité qu'une nouvelle ronde de discussions en vaut la peine, le dossier achoppe sur un point majeur.

Les Québécois exigent des pouvoirs accrus pour leur gouvernement. Les Canadiens refusent. Pour ces derniers, le Québec doit demeurer une province comme les autres. Quel mauvais présage !

Aussi sera-t-il plus sain que chacun fasse l'exercice constitutionnel de son côté, en déterminant ce qui est négociable et ce qui ne peut bouger.

Le chef libéral, dans un rare plongeon dans le délicat domaine du partage des pouvoirs, exige qu'Ottawa conserve le droit d'établir des normes nationales en environnement, en formation professionnelle et en développement régional. Il cite ces secteurs à titre d'exemples parmi d'autres.

Si chaque province est actuellement souveraine dans les domaines de sa compétence, cette souveraineté se transformera en tutelle selon l'approche de M. Chrétien. Il doit ravalier sa proposition au plus tôt.

Les Québécois ne joueront pas leur avenir dans un référendum pancanadien. Un référendum dans le cadre du droit à l'autodétermination des peuples doit se tenir indépendamment par ceux qui utilisent ce droit fondamental, exactement comme en 1980 d'ailleurs.

Les diverses assemblées législatives provinciales, par contre, devront approuver, avant l'ouverture des pourparlers officiels, l'offre formulée par le gouvernement fédéral. Il faut éviter une reprise du cirque Wells-Filmon de juin dernier. Le jeu n'avait rien de drôle.

Cela dit, les Canadiens ont aussi leur mot à dire. Ils devront s'exprimer par référendum sur l'entente convenue par leurs représentants et ceux du gouvernement du Québec.

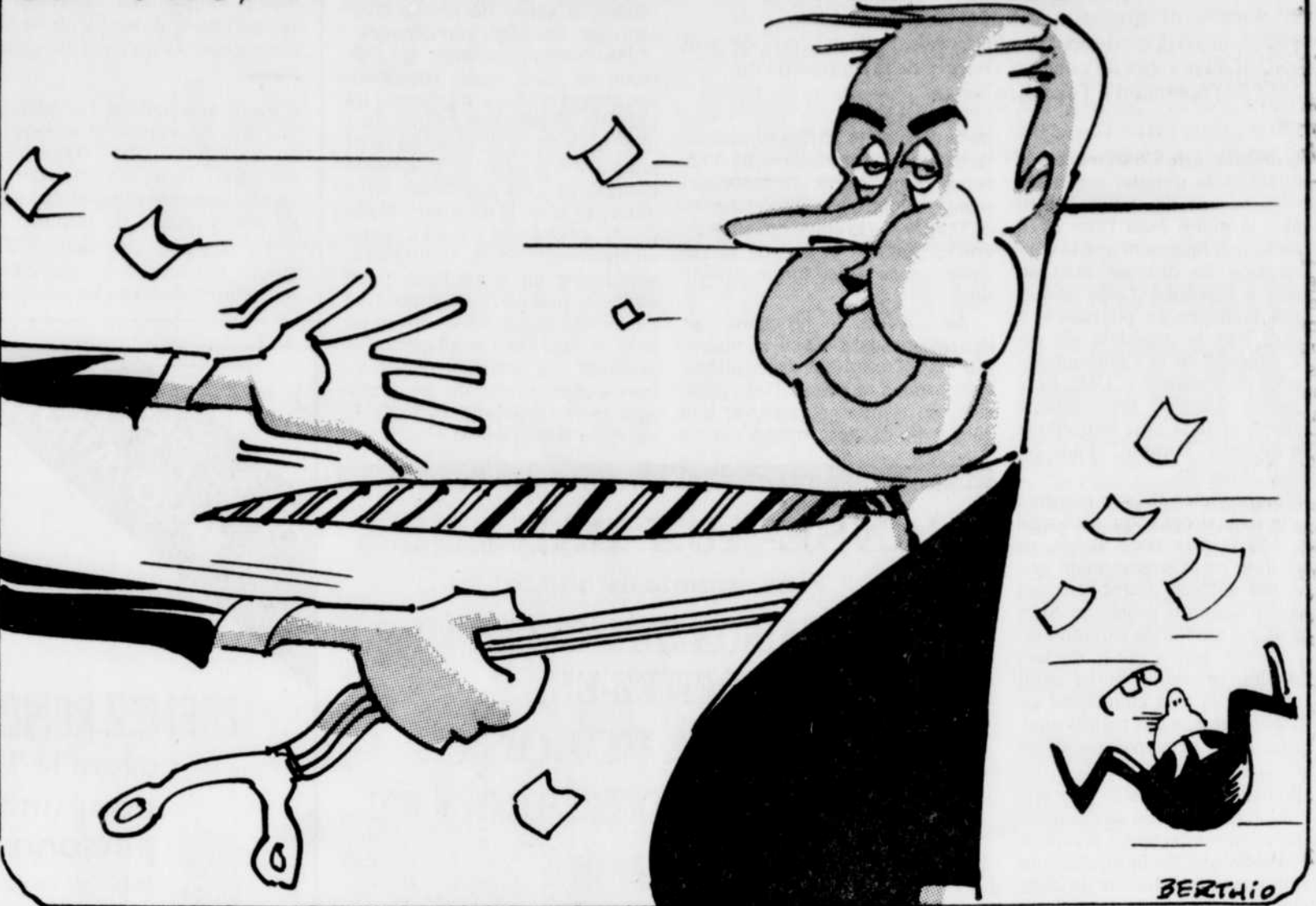
Dans le processus le plus sain, ils entérineront (ou rejetteront) le nouvel ordre politique après la conclusion des négociations. Jean Chrétien aurait survécu à une dose d'imagination supplémentaire !

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président exécutif:
DENIS CLICHE

CLARK, L'HOMME DANS LE VENT



Ne pas exiger n'importe quoi de l'éthique



par
Laurent
LAPLANTE
collaborateur
spécial

Dans un de ses plus récents avis, le Conseil supérieur de l'Éducation pressait l'école de s'intéresser davantage à l'éthique. L'appel, visiblement, a été entendu par plusieurs commissions scolaires de la région. Ainsi, plusieurs centaines de personnes, réparties en une dizaine d'ateliers, discutaient du sujet vendredi dernier à Beauport, tandis que la CECQ entame- ra des travaux analogues à Québec à la mi-mai.

Ceux qui dénoncent vite et sans preuve la stagnation du système public d'éducation s'étonneront sans doute qu'un seul texte sur l'éducation à l'éthique suscite aussi vite une aussi ample réaction.

Il faut cependant clarifier dès maintenant les enjeux. Si, en effet, on attend de l'éthique ce qu'elle ne peut donner, on risque fort d'être tantôt déçus, non seulement on ne retirera pas les fruits dont elle est capable, mais on lui en vou-

dra d'une faillite dont elle ne sera pas responsable.

Ces risques sont on ne peut plus réels. Plusieurs, en tout cas confondent tellement éthique et discipline qu'ils trépignent d'impatience en constatant qu'une heure de discussion sur l'éthique n'a pas encore débouché sur un resserrement des règlements ni provoqué chez les jeunes une plus grande docilité.

D'autres, qui considèrent l'éducation à l'éthique comme « une matière supplémentaire », soulignent que les programmes sont déjà si lourds et même encombrés qu'on ne parviendra jamais, à moins d'ajouter des ressources importantes, à faire absorber aux jeunes une dose significative de cette nouvelle denrée.

J'ai suffisamment connu le Québec d'il y a trente ou quarante ans pour comprendre et redouter de telles réactions. La conception qu'on s'y faisait de la morale avait, en effet, quelque chose d'incroyablement formaliste: tout était dans l'apparence, dans le quantifiable, dans le vérifiable. Croire, c'était visiter tel édifice religieux chaque dimanche matin. Le bon prêtre était celui qui ne touchait pas aux femmes. La jeune fille « modeste » était celle dont la jupe descendait au

moins quatre pouces en bas de la rotule. La conviction profonde échappait à l'examen, le geste importait plus que l'attitude.

Pire encore, l'époque était convaincue que seule la foi pouvait conduire à un comportement moral acceptable. L'incroyant par définition, ne pouvait être que dévoyé.

Dans un tel contexte, bien sûr, l'autorité n'avait qu'à définir le « bon » comportement moral pour que les parents, les enseignants et les enseignantes prennent le relais et exigent l'alignement rigoureux et vérifiable des gestes sur les normes reçues d'en haut. Dans ce temps-là, diront les nostalgiques, « il y avait de la discipline ».

Le Québec d'aujourd'hui ne saurait s'accommoder d'un tel contrôle. Si les gens adhèrent personnellement à certaines valeurs, oui, ils hissent leurs comportements à la hauteur de ces valeurs. Si les valeurs ne sont pas là, l'autorité seule ne parvient jamais à obtenir les comportements qu'elle juge souhaitables.

L'éducation à l'éthique, ce sera l'art d'amener chacun et chacune à agir selon sa conscience. Mais ce sera aussi d'aider à former cette conscience. En effet, selon le vieux

principe, « on agit selon la conscience que l'on a, mais on n'a pas le droit de se faire la conscience que l'on veut ». Éduquer à l'éthique, c'est éveiller ou réveiller la conscience et respecter ce que cette conscience pense, mais c'est aussi placer cette conscience devant ses responsabilités.

Équilibre délicat ? Évidemment. Mais toute l'éducation, que ce soit à l'intérieur de la famille ou à l'école, doit faire face à ce défi: éclairer sans asservir, signaler les risques sans paralyser, rendre solidaire sans embrigader ni conscrire, rendre autonome sans rendre irresponsable ou cynique.

Ce que me semble souhaiter le Conseil supérieur de l'éducation, c'est que l'école aide à former des hommes et des femmes dotés d'une conscience exigeante. Le Conseil, que je sache, ne suggère aucunement de ramener l'école à cette époque où l'autorité imposait sa discipline au lieu d'aider les gens à se former une éthique personnelle faite de respect et de solidarité.

La discipline est une obéissance. L'éthique est une solidarité librement consentie. Confondre les deux, ce serait confondre deux époques.

Votre Opinion

Maroc chaleureux ?

À la lecture des articles consacrés au tourisme au Maroc, le 6 avril dernier, « Ce peuple charmant et hospitalier accueille toujours les touristes avec chaleur » nous a fait sursauter.

Si quelque 100 journalistes ont profité de cette opération charme de deux jours lancée au Maroc par les organismes officiels du Tourisme marocain, nous pensons que ces derniers auraient dû d'abord lancer chez eux une campagne d'incitation à se montrer plus hospitaliers envers les touristes !

Nous sommes deux voyageurs expérimentés qui avons déjà visité avec plaisir et sans problème des pays musulmans.

C'est avec ce bagage que nous nous sommes préparés pour notre voyage au Maroc, bien documentés, sans préjugés négatifs et avec enthousiasme.

Nous avions décidé de faire nos propres arrangements : pas question pour nous de faire des excursions en groupes organisés ni de passer une semaine sur la plage, à Agadir. Nous voulions découvrir le vrai Maroc et connaître les vrais Marocains sans l'intermédiaire d'agents ou d'animateurs.

Nous avons donc sillonné du

rant trois semaines le cœur de ce pays, de Marrakech, en passant par Taroudant, Agadir et Casablanca, utilisant, outre nos jambes, les transports en commun.

À peine arrivés, il nous a paru évident que les Marocains n'aimaient pas tellement les étrangers, en particulier les francophones, héritage sans doute de la brève colonisation française.

Presque partout, nous avons été traités avec mépris, comme des porteurs d'argent. Tous les moyens étaient bons pour nous en départir : la pitié, le mensonge et finalement la menace au couteau.

Où étaient donc cette fierté, cette gentillesse que l'on avait appréciées dans d'autres coins du monde tout aussi démunis ? Même les enfants ne savaient que dire : « Donne-moi dirham ! »

Face à des problèmes d'agression ou de service hôtelier, nous avons constaté un manque de sollicitude de la part des responsables en place. Quant aux guides, ils ne cherchaient qu'à nous conduire dans les souks pour recevoir leur commission sur les ventes.

Enfin, on ne pouvait s'arrêter quelque part sans être harcelés, suivis même. À ce rythme, n'im-

porte qui deviendrait vite méfiant, voire refroidi.

Un peuple hospitalier est celui qui sait accueillir le visiteur pour le simple plaisir de lui faire découvrir son pays. D'après notre expérience, ce qualificatif de « peuple charmant et hospitalier » est loin de s'appliquer aux Marocains.

Comment alors s'étonner que « les Canadiens retournent peu dans les pays d'Afrique du Nord après un premier voyage » ? Le Maroc peut bien « offrir aux visiteurs 300 jours de soleil par année », cette chaleur ne s'est pas retrouvée dans l'accueil que nous ont réservé ses habitants.

Opter pour des vacances au Maroc, c'est vouloir prendre le risque de revenir comme nous, déçus !

Annie et Christopher Moogk
Charlesbourg

Fermeture d'écoles

(Lettre à Francine Boutet, CS
Des Découvreurs, Sainte-Foy)

Quand je lis une remarque comme celle que vous avez faite pour un journaliste de l'Appel du dimanche 31 mars disant que l'atmosphère à l'école Saint-Exupéry était moins hostile à l'idée d'une fermeture de l'école qu'à Saint-Yves, j'ai de la diffi-

culté à comprendre votre logique.

Pauvre madame, vous êtes restée seulement trois quarts d'heure à notre réunion, justement pour aller à la réunion de Saint-Yves où vous avez eu le temps de sentir les gens plus hostiles... Vous n'avez pas pris le temps de nous écouter ! Les deux commissaires qui sont restées après vous ont eu le loisir, je pense, de sentir notre agressivité et notre hostilité.

L'école Saint-Yves ne sera pas plus difficile à fermer que Saint-Exupéry, détrompez-vous ! Nous avons aussi besoin d'une école dans le quartier. Quartier qui, contrairement à Saint-Yves est en plein développement pour plusieurs années à venir, ce qui amènera de nouveaux enfants.

Qu'est-ce que vous ferez dans cinq ans quand toutes les écoles de Cap-Rouge et Saint-Augustin débordent (ce qui est déjà le cas de plusieurs où vous voulez relocaliser nos enfants...) et que le quartier ici grouillera d'enfants ?

« Zut ! On a fermé l'école ! Construisons-en une autre ! »

C'est assez ! Utilisez celles qui existent déjà et arrêtez de faire de la mégalomanie qui ne satisfait jamais tout le monde, qui fera mourir des quartiers et qui

vous fera perdre des enfants au profit des écoles privées qui elles, ne ferment pas malgré certaines années difficiles. Il faut voir à plus long terme que le bout de votre nez !

Si vous voulez sentir l'hostilité de quelqu'un, il faut l'écouter et lui accorder du temps.

Suzanne Mercier
parent à l'école St-Exupéry
Sainte-Foy

Quelle désillusion !

(Lettre à M. Michel Dubé, président, Société des Amis du Jardin Van den Hende, inc. Québec)

J'arrive du Costa Rica où j'ai fait le voyage « Activité de la Société des Amis du Jardin Van den Hende », organisé par l'agence Groupe Voyages Québec.

Je regrette de vous dire que je suis très déçu, je dirais même que c'est un voyage manqué, puisque j'allais là non seulement pour voir - j'ai vu - mais surtout dans le but précis d'apprendre et approfondir mes connaissances sur la flore du Costa Rica.

Je considère que j'y suis allée sous de fausses représentations. Il était bien écrit dans la publicité : le « dernier paragraphe du dépliant, nous aurons comme guide un naturaliste d'expression française... et plus loin... le forfait

comprend les services d'un guide naturaliste d'expression française.

Or, nous n'avons pas eu de guide, par conséquent frustration totale pour moi et pour le groupe, en majorité intéressés très sérieusement par les plantes, les arbres et la végétation costaricaine en général.

De plus, « le spectacle inoubliable des orchidées en fleurs qui sont à leur meilleur en février/mars », il faut oublier ça puisqu'à part quelques épiphytes au Jardin Lankester, c'était l'absence totale.

Je ne parle pas des oiseaux, car ce n'est la faute de personne si les aras, les quetzals et autres, n'étaient pas au rendez-vous.

Claire Warren Mauffette, guide bénévole au Jardin botanique de Montréal, Longueuil

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la
Tribune des lecteurs et
lectrices du SOLEIL,
390, Saint-Vallier Est
G1K 7J6 (647-3368). Ces
missives doivent être courtes
et accompagnées du nom, de
l'adresse et du numéro de
téléphone de leur signataire.
Nous nous réservons le droit
d'éditer et d'abréger ces lettres
au besoin.

LES IDÉES DU JOUR

Assez de tergiversations ! Passons à l'action !

par Jean CHRÉTIEN

M. Jean Chrétien, chef du Parti libéral du Canada et de l'Opposition officielle à Ottawa, trace dans un discours prononcé dimanche à Montréal, les grandes lignes d'une démarche permettant de trouver une solution aux problèmes constitutionnels canadiens.

L'heure d'une «ronde de négociations Canada» est arrivée. Nous avons eu une foule de commissions et d'études depuis plusieurs années. Nous n'avons pas besoin de nouvelles commissions aux mandats flous. Nous n'avons plus besoin ni de livres verts, ni de livres blancs. Les Canadiens sont insatisfaits et déçus du vide sur ce dossier. Les Canadiens souhaitent régler ces questions. Il faut donc lancer une proposition concrète. Le temps est venu d'agir. Le temps est venu pour le Premier ministre du Canada de lancer une proposition constitutionnelle concrète.

Il faut un processus et un cadre constitutionnel fondé sur des principes qui permettront de résoudre rapidement la présente impasse, de façon équitable pour le Québec et le Canada tout entier.

La démarche

1. D'ici au 1er juin 1991, le gouvernement fédéral doit rendre public un projet de réforme constitutionnelle détaillé et concret.

2. Une commission parlementaire mixte devra être saisie du projet de réforme constitutionnelle.

3. La commission doit tenir des auditions publiques pour entendre les vues, les conseils et les commentaires de particuliers, d'experts, de groupes et de gouvernements.

4. Le dépôt d'un projet concret va permettre à tous les gouvernements provinciaux, y compris au

gouvernement du Québec, d'exprimer leurs opinions, d'indiquer leurs positions, et de rechercher une entente entre eux et le gouvernement fédéral quant au contenu d'un projet de réforme constitutionnelle.

5. La commission doit être habilitée à formuler des recommandations visant à modifier et à améliorer le projet dans le sens des communications faites pendant les auditions.

6. La bonne volonté et l'ardeur au travail aidant, le tout pourrait aboutir dans les six mois environ à un rapport définitif dégageant un large consensus chez les Canadiens.

7. Pour associer les Canadiens à cette démarche constitutionnelle, le gouvernement fédéral devrait tenir au début de 1992 un référendum national sur le projet de réforme constitutionnelle résultant des auditions de la commission parlementaire.

En dégageant un large consensus chez les Canadiens par la voie d'un référendum, on pourra légitimer le projet de réforme constitutionnelle et par la suite, faciliter l'adoption de résolutions constitutionnelles par le Parlement et les Assemblées législatives provinciales, et ce, dans un espace de temps relativement court.

Les assises

Le projet de réforme constitutionnelle repose sur les assises suivantes:

1. Une déclaration sur la nature du Canada

Voilà qui indiquerait la volonté des Canadiens de cohabiter dans

un État fédéral, énoncerait les principes fondamentaux du fonctionnement de cet État, les valeurs que nous partageons, notre attachement aux deux langues officielles, et enfin constaterait la diversité de notre patrimoine culturel, le caractère distinct de la société québécoise et le rôle des nations autochtones.

2. L'attachement à la Charte des droits et libertés

Tous les Canadiens tiennent à préserver et à renforcer leurs droits et libertés. La Charte des

des produits, des services, des technologies et des stratégies qui seront concurrentiels sur les marchés internationaux à l'heure de la mondialisation, il faut supprimer les barrières interprovinciales qui font obstacle au commerce.

4. La réforme institutionnelle

Il faut associer davantage les régions du Canada aux décisions politiques à l'échelle nationale. Pour répondre aux aspirations de la région Atlantique et de l'Ouest, un Sénat réformé, élu, efficace et

ressant la langue française et la culture française.

5. La répartition des pouvoirs

Le renouvellement constitutionnel implique le redécoupage des pouvoirs. Le principe doit en être le suivant: les compétences doivent être attribuées au gouvernement qui peut le mieux les exercer. Il faut utiliser l'approche fonctionnelle. Nous devons rechercher l'arrangement qui servira le mieux les intérêts des citoyens plutôt que ceux des gouvernements ou des bureaucraties ou encore des hommes politiques. Les nouveaux arrangements doivent être suffisamment flexibles pour répondre aux défis et aux enjeux de demain.

Dans plusieurs domaines, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient être capables de légiférer de manière complémentaire. Par exemple, dans le domaine de l'environnement, le gouvernement fédéral devrait être en mesure d'adopter une loi-cadre prévoyant des normes nationales, en laissant aux provinces le soin d'adapter ces normes aux particularismes régionaux. On pourrait de la même façon résoudre les problèmes de juridiction dans les domaines de la formation et du développement régional.

Cette approche fonctionnelle réduirait considérablement le double emploi et permettrait une administration publique efficace.

Les dépenses

On doit être en mesure de restreindre le «pouvoir de dépenser» du gouvernement fédéral dans les secteurs de juridiction exclusivement provinciale. Par le passé, le problème était de concilier la restriction du pouvoir de dépenser et le besoin de normes nationales.

Un redécoupage fonctionnel des pouvoirs permettrait de limiter constitutionnellement le pouvoir de dépenser du gouverne-

ment fédéral sans compromettre les normes nationales.

L'immigration

À l'heure actuelle, une entente administrative régit l'immigration. Il faut constitutionnaliser cette entente.

6. La Cour suprême du Canada

Étant donné que la Cour suprême du Canada est de plus en plus une cour constitutionnelle, il serait normal d'associer davantage les provinces à la nomination des juges. À cette fin, on pourrait adopter une formule selon le modèle de l'accord du lac Meech, en prévoyant toutefois un mécanisme pour dénouer les impasses si les gouvernements fédéral et provinciaux ne peuvent s'entendre sur une nomination.

7. Les nations autochtones

Il existe un large consensus et une grande compréhension au Canada sur la nécessité de se pencher sur le statut, les droits et les revendications des nations autochtones. Le projet de réforme constitutionnelle doit consacrer le droit des nations autochtones à l'autonomie.

8. La formule d'amendement

Il faut également aborder les règles de révision de la Constitution. Une formule d'amendement axée sur les régions du Canada, comme celle de la Charte de Victoria, est celle qui convient le mieux au pays. Avec une telle formule, toute révision constitutionnelle serait subordonnée à l'approbation de chacune des régions du pays: l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, l'Ouest.

9. Le référendum national

Le référendum national doit comporter deux questions. La première concernerait les éléments clés du projet de réforme constitutionnelle. La seconde porterait strictement sur la formule d'amendement.



Jean Chrétien

droits et libertés doit continuer de primer. Les modifications constitutionnelles ne doivent pas réduire la primauté de la Charte.

3. Le renforcement de l'union économique canadienne

La libre circulation des gens, des biens et des capitaux est une notion clé d'un nouvel État fédéral canadien. Pour mettre au point

représentatif des régions doit être une pièce maîtresse de la réforme constitutionnelle.

Ce Sénat pourrait, par exemple, examiner les nominations des responsables d'agences et d'institutions fédérales importantes, protéger les droits des minorités linguistiques, exiger une double majorité pour les questions inté-



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivant:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission

Le sous-ministre
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ Contrat no 3200-91-0347 — Tracé de lignes de démarcation routière au centre de la chaussée et sur les rives du pavage dans diverses municipalités, M.R.C. de Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Échemins, Bellechasse, Beauce-Sartigan et l'Arrière, circonscriptions électorales de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Frontenac, Richmond et Lotbinière. Longueur de 8 810 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
— chèque visé: 5 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 mai 1991 à 15h.

■ Contrat no 6267-91-0006 — Nettoyage de regards et de puits sur les routes 15, 104, 134 et 202 dans diverses municipalités, M.R.C. Roussillon, circonscription électorale de La Prairie. Total: 200 unités.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 300 \$ ou
— chèque visé: 150 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 8 mai 1991 à 15h.

■ Contrat no 6365-91-0001 — Nettoyage des puits et regards pour un total de 6886 unités sur les autoroutes 13, 15, 19, 20, 25, 40, 440, 520, 720 et de la route 138, dans diverses municipalités, M.R.C. de l'île de Montréal et de l'île de Laval, circonscriptions électorales diverses.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
— chèque visé: 5 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 8 mai 1991 à 15h.

■ Contrat no 6365-91-0002 — Tonte de gazon aux abords de l'autoroute 720 (Villeneuve) et sur la Côte Saint-Jacques, dans la municipalité de Montréal, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscriptions électorales de Notre-Dame-de-Grâce, Westmount, Saint-Louis et Saint-Marie-Saint-Jacques. Superficie de 4,77 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 560 \$ ou
— chèque visé: 280 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 8 mai 1991 à 15h.

■ Contrat no 6365-91-0003 — Tonte de gazon sur les autoroutes 13, 15 et de la route 138, dans les municipalités de Lachine, Dorval C., Saint-Laurent, Pierrefonds, Montréal et Lasalle, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscriptions électorales de Marquette, Jacques-Cartier, Saint-Laurent, Robert Baldwin, Saint-Henri, Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal. Superficie de 35,30 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 960 \$ ou
— chèque visé: 480 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 8 mai 1991 à 15h.

■ Contrat no 6365-91-0004 — Tonte de gazon sur les autoroutes 25 et 40, est, dans les municipalités de Montréal, Anjou, Saint-Leonard, Montréal-Est et Lachine, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal et l'Assomption, circonscriptions électorales de Bourget, Anjou, Viger, Pointe-aux-Trembles, Lafontaine et Masson. Superficie de 68,46 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 1 300 \$ ou
— chèque visé: 650 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le vendredi, 10 mai 1991 à 15h.

■ Contrat no 7078-91-0903 — Construction complète incluant les feux de circulation, l'éclairage et les pavages d'un tronçon du boulevard Pink compris entre le chemin de la Montagne Nord et le boulevard St-Raymond dans la municipalité de Hull, M.R.C. Communauté urbaine de l'Outaouais, circonscription électorale de Hull. Longueur de 0,85 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 30 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 111 000 \$ ou
— chèque visé: 55 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 15 mai 1991 à 15h.

APPELS DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie

Spécialité: Béton bitumineux

■ Contrat no 1140-90-266 — Contrôle régionalisé du béton bitumineux et sous-produits exécutés pour le compte du Ministère au cours de l'année 1991 par des usines localisées dans les circonscriptions électorales de St-François, Mégantic-Compton, Richmond et Drummond.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000,00 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec)
H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal, Qué., H3L 3T1.

La réception des offres prendra fin le mercredi 15 mai 1991 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie

Spécialité: Béton bitumineux

■ Contrat no 1140-90-273 — Contrôle régionalisé du béton bitumineux et sous-produits exécutés pour le compte du Ministère au cours de l'année 1991 par des usines localisées dans les circonscriptions électorales de Richelieu, Laprairie, Bertrand, Chambly, St-Jean et Huntingdon.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000,00 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec)
H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal, Qué., H3L 3T1.

La réception des offres prendra fin le mercredi 15 mai 1991 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Payable le

AMEUBLEMENTS

12 SEPTEMBRE

AUCUN*

- COMPTANT
- INTÉRÊT
- PAIEMENT

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

1991

LES INDUSTRIES
DE LA RIVE SUD

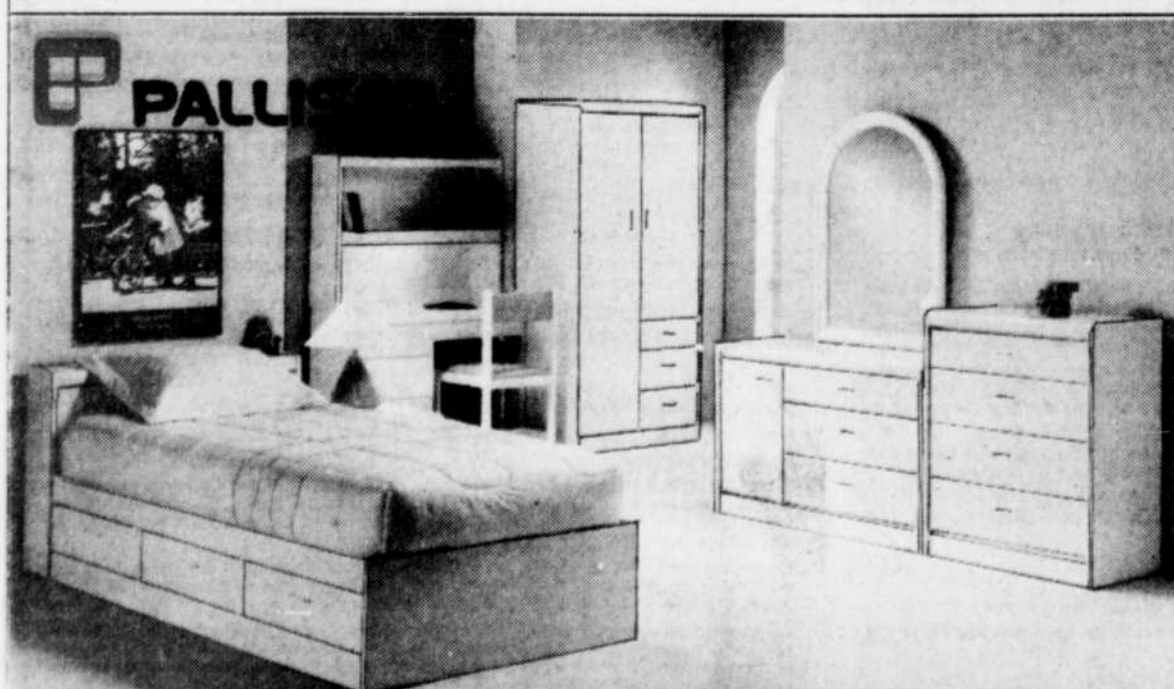
3 DERNIERS JOURS

SERVICE
QUALITÉ
GARANTIE

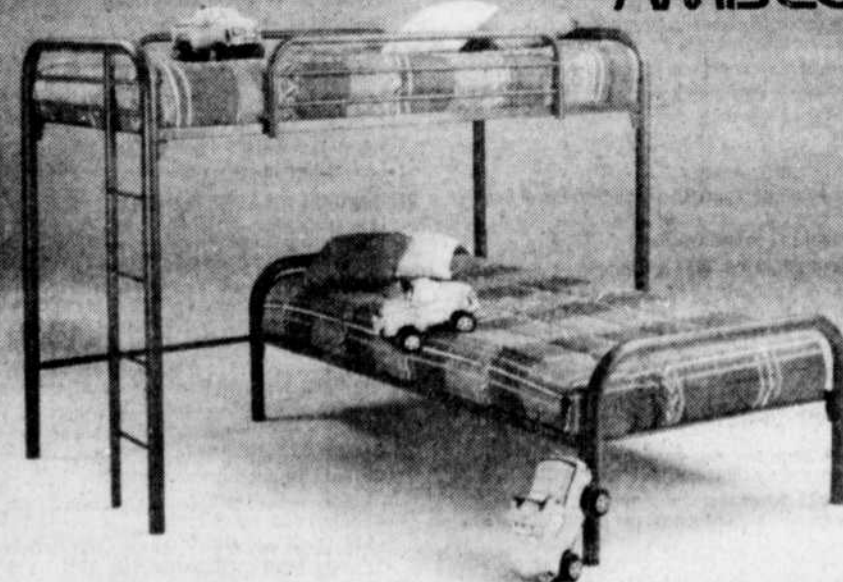
-20%

SUR TOUS NOS
ENSEMBLES
JUVÉNILES

AMISCO



PALLISER



AMISCO

GRAND CHOIX DE
MOBILIERS DE
CHAMBRE
JUVÉNILES:

- AMISCO
- BARONET
- JEAN & FRÈRES
- LÉPINE
- MORIGEAU
- PALLISER
- SOUTH SHORE

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAYBEAUPORT: 667-6282
535, BOUL. SAINTE-ANNELES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIERETROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
2200, DES RÉCOLLETSLIVRAISON
ET SERVICE: 872-2242